

Rapport d'évaluation

Établissement d'enseignement supérieur

Université de Toulouse

Comue expérimentale de Toulouse

Campagne d'évaluation 2025-2026



Rapport publié le 14/10/2026

Au nom du comité d'experts : **Monsieur Éric Saint-Aman**, ancien professeur de chimie à l'université Grenoble-Alpes, dont il est ancien vice-président en charge de la recherche, et ancien directeur du département de la Recherche du Hcéres.

Ont participé à cette évaluation, à titre d'experts :

- Madame **Isabelle Demachy**, professeure de chimie-physique et vice-présidente Affaires académiques à l'Université Paris-Saclay, précédemment vice-présidente Formation et vie universitaire ;
- Madame **Anne Guiochon-Mantel**, professeure des universités-praticienne hospitalière, ancienne vice-présidente en charge de la vie universitaire à l'Université Paris-Saclay ;
- Monsieur **Lylien Hubin**, étudiant en Licence de droit et vice-président étudiant à l'Université Clermont Auvergne ;
- Monsieur **Jean-Michel Jolion**, ancien professeur en informatique, conseiller auprès de ministres de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur entre 2014 et 2024 ;
- Monsieur **Vincent Jolys**, directeur de la stratégie et directeur général des services par intérim de CentraleSupélec ;
- Monsieur **Patrick Margron**, consultant, ancien directeur du développement des ressources humaines chez Groupe Veolia ;
- Madame **Claudine Schmidt-Lainé**, directrice de recherche CNRS en mathématiques appliquées, ancienne rectrice-chancelière des académies de Rouen et de Grenoble, ancienne directrice de l'INSIS (CNRS Ingénierie), membre de l'Académie des Technologies.

Les CV des experts sont disponibles à l'adresse URL suivante : <https://www.hceres.fr/fr/liste-des-experts-ayant-participe-une-evaluation>.

Le Haut Conseil de l'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche (Hcéres) est une autorité publique indépendante. Il est chargé de l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de recherche, des structures et unités de recherche, et des formations.

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par la présidente du Hcéres.

Avis du comité

La mission confiée au comité d'évaluation par le Hcéres comporte, de façon assez inhabituelle, trois volets dans un contexte local qui a beaucoup évolué tout au long de la période en observation¹ : création de la Comue expérimentale en 2023 et de deux établissements publics expérimentaux, l'un en 2023 à l'Université Toulouse Capitole et l'autre en 2025 à partir de l'université Toulouse III-Paul Sabatier, devenue Université de Toulouse. Le premier volet consiste à évaluer l'établissement public expérimental Université de Toulouse pour lui-même. Un deuxième volet concerne l'évaluation conjointe du bilan de la Comue de Toulouse. Enfin, troisième volet, ces deux parties de la mission du comité s'inscrivent dans la perspective d'événements institutionnels marquants devant se concrétiser au plus tard avant la fin de l'année 2028 : la dissolution à venir de la Comue de Toulouse dans l'Université de Toulouse, la prise en main par celle-ci du rôle de chef de file de la politique de site, et la sortie de la phase d'expérimentation fixant le périmètre de l'établissement qui en résultera. Le comité s'est donc également attaché à produire l'analyse critique de l'ensemble des actions d'ores et déjà engagées pour assurer ces restructurations.

L'université Toulouse III-Paul Sabatier, devenue l'Université de Toulouse (désignée sous cette dénomination dans la suite du texte) en janvier 2025, accède au statut d'établissement public expérimental en janvier 2025, et elle intègre sous le statut d'établissement-composante un Eespig, l'École d'ingénieurs de Purpan. L'Université de Toulouse vise désormais une double ambition, qu'elle lie, à savoir assumer le rôle de chef de file de la coordination territoriale en matière d'enseignement supérieur et se transformer en un grand établissement universitaire de recherche intensive de rang mondial.

Le positionnement de la Comue de Toulouse, dénommée Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées (UFTMiP) en début de période, a également évolué. La Comue a opéré un changement de statut, en passant de Comue à Comue expérimentale en 2023, et de nom, en passant de Comue UFTMiP à Comue Université de Toulouse, dénomination abandonnée au profit de l'Université Toulouse III-Paul Sabatier fin décembre 2024, avant d'adopter celle de Comue de Toulouse.

Toutefois, l'événement catalyseur de la nouvelle dynamique de site est la perte définitive du label Idex en 2018, vécue de façon traumatisante par la communauté universitaire, mais aussi par l'ensemble de ses partenaires socio-économiques. Cette dynamique s'est enclenchée avec le lancement d'une mission, menée entre février 2021 et juin 2022, par l'ancien président de l'université Grenoble Alpes, Patrick Levy, ainsi qu'à la suite de réflexions internes menées courant 2021, essentiellement par des acteurs du secteur de la recherche, d'où est né le projet de grande ampleur *Toulouse Initiative for Research's Impact on Society* (Tiris), labellisé en juillet 2022 par le programme « Excellences sous toutes ses formes » et conçu comme le bras armé de la restructuration du site en vue de la création d'un grand établissement rayonnant et attractif, présent sur la scène

¹ Entre le 1^{er} janvier 2020 et jusqu'à la rédaction du présent rapport.

internationale. Plus récemment, les acteurs du site, constatant que la Comue de Toulouse ne pouvait pas constituer le noyau universitaire de ce nouvel établissement, ont décidé de sa dissolution dans l'Université de Toulouse², accompagnée du transfert de ses compétences, de ses moyens, de ses missions et de cette ambition.

Tout au long de la période en examen, la Comue a continué à assumer l'ensemble des missions d'un chef de file opérationnel d'une coordination territoriale. Elle y a rencontré le succès, illustré en particulier par celui du projet Tiris, dans une relation confiante avec ses partenaires, ce qui est reconnu par tous les acteurs du site. Le défi réside désormais dans la réussite de son absorption par l'Université de Toulouse, sans dégradation des services rendus au bénéfice de tous, sans perte de son expertise et de ses pratiques innovantes, sans délitement de ses compétences et surtout sans perte de confiance dans l'approche collective.

L'Université de Toulouse, dans sa marche vers le grand établissement, dispose d'atouts indéniables : un haut potentiel de recherche de tout premier plan dans des domaines tels que les mathématiques, les sciences de l'espace, les sciences pour l'ingénieur ou encore les sciences de la vie, un apport considérable des organismes nationaux de recherche qui lui fournissent un soutien stratégique, une offre de formation diversifiée, un soutien clair des collectivités territoriales, des secteurs de recherche emblématiques, un tissu économique d'une grande richesse, spécifique au territoire toulousain et un héritage considérable de la Comue.

Toutefois, à la date de la visite du comité, beaucoup de questions fondamentales touchant au futur établissement ne trouvent pas encore leur réponse et le comité juge que leur ampleur est sous-estimée par l'établissement. Dans un calendrier extrêmement contraint, le premier obstacle à franchir réside dans la définition du périmètre de la nouvelle Université de Toulouse et, dans la nature et l'intensité de ses relations avec ses composantes et ses associés. À cet égard, les partenaires pressentis pour rejoindre ce nouvel établissement, à divers titres (associé ou établissement-composante) expriment un ensemble de lignes rouges pour diverses raisons, propres à chacun, pouvant rendre vide l'intersection des champs des possibles aux plans stratégique comme opérationnel. Il est en particulier notable que les écoles d'ingénieurs du site ne soient que faiblement évoquées ou prises en compte dans le rapport d'autoévaluation de l'Université de Toulouse, alors même qu'elles partagent d'ores et déjà, de façon très concrète, de nombreux champs de recherche scientifique, ce qui s'exprime dans la mixité de plusieurs laboratoires.

La responsabilité du succès ou de l'échec portera évidemment sur l'Université de Toulouse qui endosse la double mission de chef de file et de grand établissement intégrateur, mais elle sera partagée par les partenaires qui se sont engagés dans le projet collectif Tiris.

² La date cible de fermeture de la Comue de Toulouse a été fixée au 31 décembre 2027, par délibération du conseil d'administration de l'Université de Toulouse du 9 mars 2026. Cette décision a été validée par le conseil d'administration de la Comue.

Forces principales

- **Une Comue qui a rempli sa mission et qui laisse un héritage significatif.** La Comue de Toulouse, par son agilité, a assumé avec un réel succès sa double mission dans une relation de confiance avec l'ensemble de ses membres et partenaires : porter des services communs du site au bénéfice de tous et assurer la stimulation et la coordination de grands projets structurants. Ses réalisations constituent un point d'appui à la restructuration institutionnelle du site. En particulier, les six pôles de recherche qui animent l'ensemble des collectifs de recherche locaux, sont venus accompagner le nouvel élan du site. Véritablement transversaux dans leur composition, leur organisation et leurs thématiques, ils ont tissé des liens forts entre établissements et constituent la base opérationnelle des choix stratégiques du site en matière de recherche.
- **Une ambition de l'Université de Toulouse claire et explicite d'accéder au statut de « leader académique et scientifique sur son territoire et au-delà ».** Alors qu'au début de la période en évaluation, l'Université de Toulouse était tournée stratégiquement vers son propre fonctionnement et qu'elle œuvrait à améliorer son pilotage interne et à restaurer des marges de manœuvre financières, elle affirme désormais une ambition à la hauteur de son potentiel, conforme à la place qu'elle occupe sur le site toulousain, en visant d'accéder au rang de grande université de recherche intensive au rayonnement mondial.
- **Le programme Tiris, emblématique de la relance de la dynamique du site.** Parmi les projets d'ampleur que le site a mis en place, le programme Tiris, lauréat en 2022 de l'appel à projets « Excellences sous toutes ses formes », constitue le bras armé des transformations académiques à l'œuvre. De nombreux dispositifs sont en place, qui concernent le volet recherche du programme, volet au cœur de la construction du futur grand établissement, – choix clairement justifié par l'étendue et la qualité du spectre de recherche déployé sur le site.
- **Un haut potentiel de recherche, des projets collectifs de grande ampleur dans ce domaine et un soutien remarquable des organismes nationaux de recherche.** L'analyse des évaluations des entités de recherche conduit au constat d'une recherche de grande qualité dans de nombreux champs disciplinaires et thématiques. Dans ses unités de recherche, l'Université de Toulouse bénéficie de l'appui remarquable des nombreux organismes nationaux de recherche présents sur le site, en particulier en matière de ressources humaines, ce qui constitue un potentiel de recherche de grande valeur. Ces organismes viennent également en soutien de la démarche de l'université qui doit lui permettre d'atteindre son ambition. Rassemblées, les forces de recherche toulousaines ont rencontré le succès à des appels à projets d'ampleur, exemples de la collaboration structurée que requerra la fondation du futur grand établissement.
- **Un secteur de la Santé revivifié.** La convention avec le CHU retravaillée a été signée à nouveau, tandis que le Comité de la recherche en matière biomédicale et de santé

publique a été réactivé. La relation avec le CHU et l'importance du secteur de la santé dans l'Université de Toulouse s'illustrent sous différents angles : une réorganisation interne de l'université conduisant à la fusion de quatre composantes en une Faculté de Santé, la mise en place, avec le soutien de la région et de l'Agence régionale de Santé, de dispositifs originaux visant à mailler tout le territoire en matière de formation en Santé et le lancement d'un institut hospitalo-universitaire portant sur la thématique du vieillissement.

- **Une offre de formation riche, partenariale, et adossée à la recherche.** Bénéficiant d'un environnement de recherche remarquable, l'offre de formation est large impliquant principalement les sciences et technologies, les sciences et techniques des activités physiques et sportives et la Santé. Cette offre se déploie sur onze sites au-delà de Toulouse, ce qui confère à l'université un rôle-clé dans les villes d'équilibre de la région. La professionnalisation des formations est une dimension solide. L'alternance a connu une croissance durant la période en observation, resserrant le lien avec les acteurs socio-économiques.
- **Un renforcement significatif des capacités de pilotage de l'Université de Toulouse.** Alors que la période précédente s'achevait sur le constat de l'existence de grandes fragilités en matière de pilotage, l'Université de Toulouse a redressé la situation et mené des actions à même de donner de la visibilité à son ambition. En particulier, la situation financière est globalement saine, la stratégie immobilière est clairement définie, la cartographie des processus par grande mission est connue, des réorganisations internes ont été opérées en cohérence avec l'identité de l'établissement.
- **Une vie étudiante riche, soutenue par un schéma directeur de la vie étudiante renouvelé, articulé avec le schéma d'amélioration de la vie étudiante porté par la Comue et le Crous,** avec les schémas locaux des différents sites d'implantation et avec les autres schémas internes. La création de guichets de proximité pour mettre à disposition et structurer les services au plus près des étudiants est une réponse prometteuse aux problèmes posés par les multiples implantations géographiques.

Faiblesses appelant une vigilance particulière

- **Des jalons de la trajectoire institutionnelle vers le grand établissement encore insuffisamment définis et pris en compte.** À la date de la visite du comité (avril 2026), des obstacles et des incertitudes, portant pour beaucoup sur l'adhésion des partenaires et les conditions de leur adhésion, n'ont pas été estimés à leur juste mesure, ou analysés et levés, alors même que le calendrier des étapes à franchir – l'évaluation à mi-parcours du programme Tiris, la sortie de l'expérimentation, l'absorption de la Comue – est extrêmement contraint. Trois fragilités ne sont pas encore surmontées :

- **La définition du périmètre du futur du grand établissement, et celle de la place que les acteurs académiques y occuperont sont encore floues.** À la date de la visite du comité, le collectif à embarquer et les statuts de chacun n'ont pas été précisés, ainsi que la nature et l'intensité de l'implication ; les processus de subsidiarité montante, descendante ou horizontale ne sont pas définis. L'ensemble des partenaires extérieurs de l'Université de Toulouse expriment de façon pressante le besoin de voir l'Université de Toulouse se positionner dans le cadre d'une réflexion collective.
 - **L'Université de Toulouse peine à formaliser un projet commun capable de susciter l'enthousiasme des communautés impliquées et de créer une dynamique collective vertueuse.** En termes stratégiques, il serait opportun que la volonté de se positionner en chef de file soit étroitement corrélée à la capacité à emporter l'adhésion de toutes les parties prenantes et à fédérer efficacement les énergies, ce qui est loin d'être le cas.
 - **La réorganisation de l'Université de Toulouse n'est pas pleinement à la mesure des défis que pose son ambition institutionnelle.** Cette université fait face à un défi de taille : assurer son fonctionnement interne, remplir les missions qui lui sont propres, opérer une transformation qui permette d'accueillir de nouveaux établissements sur la base d'une relation confiante au bénéfice de tous. Les réorganisations aujourd'hui engagées et décrites dans son rapport d'autoévaluation, mais aussi la décision d'une transformation minimale de ses statuts, que sous-tend une conception étroite des possibilités offertes par un établissement public expérimental, ne semblent pas à même d'y répondre, même si le pragmatisme à l'œuvre est bien compréhensible.
- **Un processus d'absorption de la Comue par l'Université de Toulouse insuffisamment robuste, au risque d'un délitement de l'expertise et des compétences de cette Comue.** Alors que celle-ci est porteuse d'un héritage substantiel, la phase de transition pendant laquelle doit s'accomplir son intégration à l'Université de Toulouse porte le risque d'une perte des expertises et de la motivation des compétences présentes aujourd'hui dans la Comue. Un autre risque est lié à la difficulté que rencontre l'Université de Toulouse à dessiner les contours d'un établissement-cible rassemblant et convainquant sans réserve les établissements qui pourraient la rejoindre ou s'associer à elle : **dans ce contexte, ces établissements ne semblent pas encore pleinement persuadés que le projet de grand établissement soit au moins à la hauteur de ce que proposait la Comue, voire le surpasse.**
 - **Une intégration de l'École d'ingénieurs de Purpan inachevée.** L'École d'ingénieurs de Purpan et l'Université de Toulouse ne donnent pas d'éléments à voir sur d'éventuels transferts de compétences réciproques et sur la mise en œuvre de synergies entre ces établissements.

Recommandations principales

Le comité adresse **trois recommandations principales** qui ont trait à l'ambition portée par l'Université de Toulouse et partagée par l'ensemble des partenaires. Toutefois, le comité constate que l'Université de Toulouse n'a pas toutes les cartes en main, parce que sa trajectoire locale dépend des intentions des autres établissements et du respect de leurs engagements. La réussite du site toulousain, celle du collectif comme de chacun des partenaires, résultera évidemment de leurs contributions actives et positives.

- **Dérouler, à travers des jalons précis, le processus d'intégration de la Comue d'ici 2028.**
La dissolution de la Comue dans l'Université de Toulouse appelle des actions rapides, qui préservent les compétences, les expertises et, surtout, qui maintiennent la motivation de ses personnels dans cette période de transition. Le comité recommande ainsi de sécuriser la phase de préfiguration en articulant étroitement le calendrier opérationnel des transferts avec un dispositif renforcé d'accompagnement des personnels, incluant une communication régulière et partagée, tant vers les personnels de la Comue que de l'université de Toulouse, une explicitation rapide des organisations-cibles et des perspectives individuelles, ainsi qu'un suivi des risques RH et organisationnels. Parallèlement, l'organisation interne de l'Université de Toulouse doit permettre cette intégration au service de tous, en maintenant la relation de confiance entre partenaires.
- **Accélérer le processus de création du nouvel établissement.** Compte tenu des quelques mois qui séparent le site de l'échéance de la dissolution de la Comue dans l'Université de Toulouse, de l'évaluation à mi-parcours du projet Tiris et de la fin de la phase expérimentale prévue par l'ordonnance de 2018, il devient nécessaire d'avancer rapidement vers la définition de tous les éléments qui vont constituer le nouvel établissement : périmètre, répartition des compétences, relations entre le central et les composantes ou les associés, relations entre composantes, statut, règlement intérieur par exemple, et donc tout ce qui traduit concrètement la mise en œuvre du principe de subsidiarité, revendiqué par l'Université de Toulouse, mais encore trop peu explicité. Cette urgence est relayée par l'ensemble des partenaires du site, en particulier les ONR qui expriment le besoin d'aller plus vite et plus loin. Une attention accrue pourrait être portée aux écoles d'ingénieurs avec lesquelles l'établissement partage déjà des grands champs de recherche, des laboratoires et des pôles de recherche actifs. Pour être pleinement à la hauteur du rôle de chef de file qu'elle entend jouer, l'Université de Toulouse doit d'abord être **une force entraînante, qui embarque les communautés dans un projet commun, fondé sur une vision ambitieuse de l'avenir et capable d'ouvrir des perspectives attirantes pour les diverses parties prenantes.**
- **Consolider le rôle structurant des pôles de recherche, organisés au niveau du site, et s'en inspirer pour la coordination de l'offre de formation.** Les pôles de recherche constituent aujourd'hui le véritable socle opérationnel de la stratégie scientifique du site

à laquelle l'Université Toulouse Jean Jaurès et l'Université Toulouse Capitole sont associées. Le rôle de ces pôles pourrait être davantage reconnu et formalisé dans la gouvernance stratégique, en les positionnant plus explicitement comme moteurs de la définition des priorités scientifiques du site. En s'inspirant de cette organisation, le comité recommande aussi le lancement d'une coordination stratégique des enjeux de formation, à articuler aux pôles de recherche, conformément aux engagements pris dans le projet Tiris.

Le comité formule **cinq recommandations** qui relèvent du fonctionnement interne de l'Université de Toulouse.

- **Formaliser une stratégie internationale explicite, fondée sur un repérage des partenariats structurants et des priorités géographiques.** Il est attendu un accroissement de la visibilité et de la lisibilité internationales, et une valorisation des atouts de l'université. L'intensification de la participation aux programmes européens, en structurant une démarche proactive et en mobilisant les compétences existantes, est également recommandée.
- **Clarifier les relations de subsidiarité avec les composantes, et déployer une politique de formation globale et des outils de suivi dont elles pourront se saisir dans le cadre de contrats d'objectifs et de moyens.** Il est proposé à l'établissement de s'appuyer sur les composantes dont le rôle aura été redéfini et précisé, et qui auront été dotées des outils pertinents de suivi des trajectoires étudiantes et des évaluations des enseignements.
- **Renforcer la visibilité institutionnelle et le sentiment d'appartenance.** Un effort significatif doit être consenti pour harmoniser la communication des unités de recherche, afin de mieux valoriser l'appartenance à l'Université de Toulouse, au bénéfice de la lisibilité externe et du sentiment d'identification des personnels au projet d'établissement.
- **Simplifier et rationaliser les dispositifs de financement.** La multiplicité des appels à projets, notamment dans le cadre de Tiris et des appels internes à l'université, peut entraîner une dispersion des moyens. Un travail sur la lisibilité, la coordination et l'efficacité globale de ces dispositifs permettrait d'en améliorer l'impact.
- **Poursuivre le renforcement de la gouvernance des systèmes d'information.** Le comité suggère d'établir une cartographie consolidée et actualisée des projets, des infrastructures et des équipements numériques à l'échelle de l'établissement, qui soit étendue aux composantes. Cette démarche devrait aussi s'accompagner de la mise en place d'un pilotage unifié de la cybersécurité, permettant d'identifier les vulnérabilités, de définir des priorités parmi les investissements et d'assurer une gestion coordonnée des risques.

Présentation de l'établissement

Caractérisation de l'Université de Toulouse

- **Date de création** : 1^{er} janvier 2025³.
- **Typologie et organisation** : établissement public expérimental.
 - Un établissement-composante, l'école d'ingénieurs de Purpan (Eespig) – 1 700 étudiants.
 - Trois UFR :
 - UFR Faculté de santé⁴ – 13 800 étudiants ;
 - UFR Faculté Sciences et Ingénierie⁵ – 12 300 étudiants ;
 - UFR Faculté des sciences du sport et du mouvement humain ⁶ - 1 600 étudiants ;
 - L'IUT⁷ Toulouse-Auch-Castres – 6 600 étudiants.
 - L'Observatoire Midi-Pyrénées, qui est un observatoire des sciences de l'Univers (OSU)⁸.
- **Ressources humaines** : Au 31 décembre 2024, 4 311 personnels sont en fonction à l'Université de Toulouse, dont 60,80 % d'enseignants-chercheurs et enseignants et 39,20 % de personnels administratifs et techniques. Les titulaires représentent 61 % des effectifs globaux de l'établissement. Cette part est légèrement plus élevée parmi les personnels enseignants-chercheurs et enseignants : 1 626 sont titulaires (34 % de PU, 50 % de MCF, 16 % de professeurs du 2nd degré) et 995 sont contractuels, soit 62 % de titulaires, contre 59,5 % de titulaires parmi les personnels administratifs et techniques (1 006 titulaires et 684 contractuels).
- **Budget**⁹ : Environ 417 M€, dont 87 M€ de ressources propres encaissables (soit 22 %). Le poids des charges de personnel (316 M€) sur le montant des produits encaissables s'établit à 78 %.
- **Nombre d'étudiants** : 36 010 étudiants.

³ Le décret N° 2024-1156 portant création de l'Université de Toulouse et approbation de ses statuts est paru le 5 décembre 2024 au *Journal officiel* de la République française. L'EPE Université de Toulouse se substitue à l'université Toulouse 3 - Paul Sabatier (UT3), cette dernière ayant été créée en 1969 de la fusion des Facultés de Médecine, de Pharmacie et de Sciences.

⁴ Avec trois départements : médecine, maïeutique et paramédical ; sciences pharmaceutiques ; odontologie.

⁵ Avec dix départements dont l'UPSSITECH, école d'ingénieurs, ainsi qu'un groupe de langues vivantes.

⁶ Avec quatre départements.

⁷ Il est à noter que l'IUT de Tarbes, ancienne composante de l'université Toulouse-III, est devenu un institut interne de l'université de technologie de Tarbes, créée en novembre 2023 par transformation de l'École nationale d'ingénieurs de Tarbes (Décret n° 2023-1094 du 24 novembre 2023).

⁸ Membre du réseau français des OSU, il est placé sous la tutelle du CNRS, de l'université de Toulouse, de Météo France, de l'IRD et du Cnes.

⁹ Données DataESR.

– **Répartition des effectifs étudiants¹⁰** :

	Université de Toulouse	Universités pluridisciplinaires avec santé
Licence	30 %	40 %
BUT - DUT	17 %	8 %
Licence professionnelle	1 %	3 %
Master (hors enseignement et santé)	11 %	15 %
Formations d'ingénieurs	4 %	2 %
Formations de santé	33 %	18 %
Doctorat	4 %	3 %
% d'étudiantes	50 %	60 %
% d'étudiants de nationalité étrangère	26 %	7 %

- **Taux de réussite en Licence en 3 ans** : taux observé : 36,5 %, taux simulé : 43,4 % (première inscription en 2020¹¹).
- **Patrimoine immobilier** : une surface totale de 338 126 m² SUB. Le campus de Rangueil, à Toulouse, est le site principal (88 % de la surface). L'université dispose également d'implantations à Auch, Castres, Castanet-Tolosan, Lannemezan, Tarbes, Bagnères-de-Luchon et Bagnères-de-Bigorre (Observatoire Midi-Pyrénées sur le Pic du Midi).
- **Unités de recherche** : 71 structures de nature diverse¹² (UR, UMR, UPR, UAR...) dont 45 UMR en cotutelle avec les plus importants organismes nationaux de recherche (CNRS, Inserm, IRD, InraE, Cnes et Onera) et quatre UPR du CNRS.

Avant sa transformation en EPE, pour éviter la dispersion et favoriser la transversalité, les structures de recherche étaient organisées et rassemblées en cinq « directoires de recherche ». Ces derniers ont exercé un rôle en matière de définition stratégique et d'interface entre les unités de recherche et la gouvernance de l'établissement :

- Biologie, agronomie, biotechnologie, santé (BABS) : 17 UMR ; trois unités de recherche universitaire ; deux unités de services ; cinq structures fédératives ;
- Science de la matière (SdM) : physique, chimie, matériaux : dix UMR ; trois unités propres de recherche du CNRS ; deux unités d'appui à la recherche ; une structure fédérative ;

¹⁰ Données 2018-2019, sources : DataESR.

¹¹ Donnée SIES nov. 2025.

¹² L'annexe « Contribution de l'Établissement à la Description de son environnement Recherche » du DAE déposée par l'Université de Toulouse en juin 2025, mentionne, en première phrase, « 72 structures de recherche de différentes natures : UMR, URU, UPR, UAR, US ».

- Univers, planète, espace, environnement (UPEE) : six UMR et une unité d'appui à la recherche ;
 - Mathématiques, sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie (MST2I) : six UMR ; une unité de recherche universitaire ; une unité propre de recherche du CNRS ; une unité d'appui et de recherche ; le centre régional d'innovation et de transfert de technologie et une structure fédérative ;
 - Activités humaines & sociales (ACTIHS) : une UMR ; cinq unités de recherche universitaire et une structure fédérative.
- La stratégie de recherche de l'Université de Toulouse s'articule autour des axes de la signature d'établissement : 1/ bien-être et vie en bonne santé ; 2/ spatial et aéronautique ; 3/ amélioration des filières agricoles pour un monde durable.
- **Écoles doctorales** : Depuis la rentrée 2025 (arrêté du 18 juin 2025), l'Université de Toulouse est autorisée à délivrer le diplôme de doctorat en délivrance partagée avec la Comue (onze ED), l'université Toulouse Capitole (trois ED) et l'UT2J (deux ED).
- Dispositifs de la 4^e vague du **PIA** coordonnés par l'Université de Toulouse :
- PEPR AI-NRGY (Architecture d'IA distribuée pour les systèmes énergétiques du futur) – 1,9 M€ ;
 - PEPR DONUTS (5G et réseaux du futur) – 2,4 M€ ;
 - Action « R&D, valo et transfert » SOYSTAINABLE (Vers une source de protéines de soja local et durable) – 3 M€ ;
 - CMA PEGASE (Processus d'élaboration Généralisé de l'Avion Sans Émission) – 12 M€ ;
 - CMA Bio'Occ (Biothérapie & Bioproduction en Occitanie : informer, attirer, former et fidéliser les talents et acteurs de demain) – 4,3 M€ ;
 - CMA FURII-DEM@TER (Formation aux nouveaux usages numériques en santé : Pôle de Recherche et d'Innovation Intégrée) – 3,5 M€ ;
 - CMA UNITEID (EUR de l'université de Toulouse sur les Maladies infectieuses émergentes) – 5 M€ ;
 - CMA EcoCOc (Économie circulaire en Occitanie : formations d'avenir) – 2,5 M€.

Total des subventions des projets actifs 34,5 M€

Caractérisation de la Comue expérimentale de Toulouse

- **Date de création** : 1^{er} janvier 2023¹³.
- **Regroupement** : Communauté expérimentale d'universités et établissements qui fédère 15 établissements d'enseignement supérieur (7 membres fondateurs et 8 membres¹⁴) et 7 organismes de recherche¹⁵.
- **Caractérisation de la population étudiante** : Le site toulousain se distingue par une forte densité étudiante et une orientation marquée vers les 2^e et 3^e cycles. On compte en effet¹⁶ 56 % des étudiants en licence (contre 60 % au niveau national) et 40 % en master et doctorat (contre 36 % au niveau national). Ces effectifs atteignent en 2023-2024 **un volume de 110 500 étudiants**, ce qui représente 3,7 % des effectifs nationaux¹⁷.

Le domaine prédominant en termes d'effectifs est celui des sciences et ingénierie (~36 600 étudiants). Viennent ensuite le domaine lettres, langues, SHS (~30 900 étudiants), le domaine droit-économie-AES (~29 300 étudiants) et le domaine santé (~14 000 étudiants). 61 % des 4 100 doctorants sont inscrits en Sciences et Technologies. Le site accueille 18 000 étudiants étrangers, soit 16,35 % des inscrits.

Le site s'étend sur 8 départements et 11 villes, bien que 90 % des effectifs étudiants soient concentrés sur la métropole toulousaine.

- **Ressources humaines de la Comue expérimentale** : 416 personnels en 2024, dont 82 titulaires, 316 contractuels et 18 doctorants et postdoctorants.
- **Budget** : 70 M€ en 2024, dont 19 M€ de masse salariale et 47 M€ de fonctionnement courant.
- **Unités de recherche** : 140 structures de recherche, dont 55 % sont des structures multi-tutelles (partenariat entre établissements et organismes), en particulier 44 UMR avec le CNRS, 11 UMR avec l'InraE, 8 UMR avec l'Inserm, 4 UMR avec le Cnes et 6 UMR avec l'IRD. L'ensemble représente une communauté scientifique d'environ 9 000 enseignants-chercheurs et chercheurs, dont plus de 2 000 venant des organismes nationaux.
- **Écoles doctorales** : L'École des Docteurs est le collège doctoral de la Comue. Il réunit les 14 écoles doctorales¹⁸.
- **PIA** : La Comue coordonne ou participe à de nombreux projets d'envergure soutenus par le PIA.

¹³ Elle était nommée université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées jusqu'à fin 2022, puis université de Toulouse dans le cadre de sa transformation en Comue expérimentale jusqu'en novembre 2024

¹⁴ Ces deux dénominations font référence à des termes qui figurent dans les statuts de la Comue.

¹⁵ Deux établissements ont adhéré au statut de partenaire de la Comue (Isdat et CREPS).

¹⁶ Données 2023-2024.

¹⁷ Données MESR.

¹⁸ Une quinzième ED a existé pendant la période de référence (ED 467, Aéronautique-Astronautique).

En 2024, on dénombre :

- 61 projets labellisés actifs en 2024, soit plus du double par rapport à 2019 ;
- Deux projets du programme « Excellences sous toutes ses formes » : Tiris (voir *infra*), et NUTTeO (Nouvelle Université de Technologie à Tarbes en Occitanie) qui a donné lieu au regroupement de l'École nationale d'ingénieurs de Tarbes (ENIT) et l'IUT de Tarbes afin de créer l'université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées (UTTOP) ;
- Un Pôle universitaire d'innovation ;
- 38 PEPR avec implication d'unités du site, dont 22 avec implication dans la gouvernance ou la coordination de projets ciblés¹⁹ ;
- 5 Laboratoires d'excellence (LabEx)²⁰ ;
- Un Institut Interdisciplinaire d'Intelligence artificielle (ANITI), lancé en 2019 et doté d'un budget global de 70 M€ pour 5 ans, ce projet est entré au terme de cette période dans une nouvelle phase, avec la création en 2024 du Cluster 3IA ANITI, labellisé dans le cadre de l'AMI « IA Cluster : pôles de recherche et de formation en intelligence artificielle ».

Le projet Tiris constitue « le terrain d'expérimentation du site²¹ ». D'une durée de 10 ans (2023-2033), il est cofinancé par l'ANR au titre de France 2030, par la Région Occitanie, le Fonds européen de développement régional et les établissements partenaires pour un montant total de 94,5 M€. Tiris déploie aujourd'hui, autour de 3 thématiques, 15 dispositifs répartis sur 4 dimensions (recherche, formation, innovation, science & société).

¹⁹ Les PEPR sont directement portés par les opérateurs, et majoritairement par les ONR.

²⁰ Fin 2024, on recense 17 LabEx impliquant le site, parmi lesquels deux sont exclusivement gérés par l'université Toulouse Capitole (IAM-TSE et IAST) et 5 autres sont administrés par la Comue ((CIMI, NEXT, SMS, TOUCAN et TULIP).

²¹ Rapport d'autoévaluation de la Comue de Toulouse, p. 8.

Recommandations de la précédente évaluation

Les recommandations du précédent rapport d'évaluation publié en mai 2020 pour l'Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées (devenue Comue de Toulouse) et en octobre 2020 pour l'Université Toulouse III-Paul Sabatier (devenue Université de Toulouse) ont été considérées par le comité d'évaluation dans le cadre de ses travaux. Leur analyse est détaillée dans le corps du rapport.

Recommandations à l'adresse de l'Université Toulouse III-Paul Sabatier en 2020	Suivi
Définir le positionnement de l'établissement à travers une ambition globale articulant recherche, formation et internationalisation.	Suivie d'effet
Élaborer un schéma directeur RH prévoyant un redéploiement et un repyramidage des emplois de manière générale.	Partiellement suivie d'effet
Mener à son terme le projet PRIS ² ME initié pour la redéfinition des compétences entre services centraux et composantes (fonctions support et soutien).	Sans objet (projet abandonné)
Mettre en cohérence les moyens mis à disposition de la recherche avec l'ambition d'excellence revendiquée par l'établissement.	Partiellement suivie d'effet
Décliner localement le schéma régional de la vie étudiante et renforcer les dispositifs permettant l'implication des étudiants dans la gouvernance de l'établissement.	Partiellement suivie d'effet
Définir un modèle économique soutenable, pérenne et homogène au sein de l'ensemble de l'établissement.	Suivie d'effet

Recommandations à l'adresse de l'Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées en 2020	Suivi
Fédérer les établissements du site autour d'un projet stratégique global précisant clairement les liens de subsidiarité (qui dépasse les accords sur appels à projets à géométrie variable). Sur ce point, il apparaît à présent important de choisir entre le modèle d'une Comue de services et celui d'une Comue, lieu de co-construction et de déploiement d'une stratégie universitaire de site.	Partiellement suivie d'effet
Définir une réelle stratégie de recherche et de valorisation qui tire parti du potentiel scientifique, de la forte présence des organismes et du tissu socio-économique riche du site.	Partiellement suivie d'effet
Construire et planifier un modèle économique en adéquation avec le projet stratégique global, décliné dans un cadre pluriannuel.	Sans objet
Comme déjà mentionné lors de la précédente évaluation, mettre en place des outils de pilotage et de suivi avec des indicateurs dans la perspective d'une politique de qualité suivie.	Partiellement suivie d'effet
S'appuyer sur le travail de cartographie des partenariats pour développer une stratégie à l'international.	Partiellement suivie d'effet
Poursuivre la montée en compétences des services administratifs.	Suivie d'effet
Mettre en place les indicateurs et le suivi des réalisations en matière de vie étudiante réalisée avec un fort soutien des collectivités territoriales.	Partiellement suivie d'effet

En raison des profondes réorientations institutionnelles souhaitées par les deux établissements (accession au statut expérimental pour les deux établissements, dissolution de la Comue et reprise de ses missions par l'Université de Toulouse, dont le portage du programme lauréat de l'appel à

projets « Excellence sous toutes ses formes », projection de cet établissement dans un rôle de chef de file destiné à fédérer, voire intégrer, sous le statut de grand établissement, un grand nombre d'établissements du site toulousain), de nombreuses recommandations formulées dans les rapports d'évaluation précédents sont devenues sans objet ou n'ont été que partiellement suivies d'effet, sans que cela ait réellement nui à la marche interne de ces établissements. Dans la mesure où la principale préoccupation de la précédente évaluation concernait le rétablissement de la situation financière de l'Université de Toulouse, préoccupation à laquelle l'université a répondu, c'est bien la prise en compte de la perspective des restructurations du site académique toulousain qui a constitué le contexte de l'évaluation du comité, dans la ligne de la première et principale recommandation des précédents rapports.

Rapport d'autoévaluation et visite de l'établissement

Au vu des spécificités que les deux établissements ont exprimées en amont de l'évaluation lors de leur rencontre stratégique avec le Hcéres, plusieurs focus évaluatifs ont été pris en compte par le comité dans le cadre de sa mission. Le premier concerne la performance organisationnelle actuelle de l'Université de Toulouse et de la Comue de Toulouse, dans la perspective du repositionnement de l'Université de Toulouse comme l'établissement investi de la mission de coordination de la stratégie du site et devant intégrer la Comue. Le deuxième est relatif au pilotage de la stratégie de la recherche et de l'innovation mis en œuvre dans ces mêmes perspectives. Le troisième porte sur la structuration politique du site toulousain dans le contexte de l'ambition formulée par le programme lauréat de l'appel à projets « Excellence sous toutes ses formes ». À partir des éléments dont il a pu disposer dans les deux dossiers d'autoévaluation et lors de la visite, le comité s'est attaché à tenir compte de ces focus évaluatifs, tant dans le corps du rapport que dans son avis général sur l'établissement.

Pour la présente évaluation, les rapports d'autoévaluation de l'Université de Toulouse et de la Comue de Toulouse ont été transmis au Hcéres en juin 2025. La visite des établissements s'est tenue du 14 au 16 avril 2026. Soixante entretiens ont été réalisés. L'évaluation porte sur l'état des deux établissements au moment où les expertises ont été réalisées.

La visite des deux établissements a été très fructueuse. Le contexte d'une évolution rapide, profonde et sous forte pression calendaire a rendu absolument nécessaire une actualisation de l'état d'avancement des actions accompagnant les restructurations du site, dix mois après la remise du rapport d'autoévaluation au Hcéres par les deux établissements.

Le rapport d'autoévaluation produit par la Comue de Toulouse a adopté une forme inhabituelle en combinant les exigences d'un rapport d'autoévaluation et la présentation exhaustive et chronologique des actions menées par la Comue durant la période de référence, sans que cette approche nuise à la qualité de l'exercice et du document. Le comité a bien compris la nécessité de présenter une forme de rapport d'activités à quelques mois de l'intégration de la Comue dans l'Université de Toulouse. Le rapport d'autoévaluation de l'Université de Toulouse, de structure plus classique, répond à toutes les références qui figurent au référentiel d'évaluation des établissements

du Hcéres, mais il souffre quelques fois d'un manque de précisions, comme le relèvera ce rapport dans son analyse détaillée. À nouveau, le contexte dans lequel le processus s'est déroulé explique sans doute ces défauts, que la visite a pu partiellement corriger.

Avis développé sur l'établissement

L'ambition de rassembler autour d'un projet intégrateur dont les contours restent à préciser et qui nécessite une transformation de l'organisation et de la gouvernance de l'établissement

1. Un positionnement radicalement redéfini par l'Université de Toulouse, dont le projet manquant de clarté peine à rassembler les forces académiques du site

L'université Toulouse III-Paul Sabatier, devenue l'Université de Toulouse (UT) le 6 décembre 2024, est une université pluridisciplinaire avec secteur santé comportant plus de 36 000 étudiants et 4 300 personnels. Université de grande taille, son secteur d'activité, à la fois en formation et en recherche, concerne essentiellement les sciences exactes et expérimentales. **Établissement public expérimental appartenant à la catégorie des EPSCP depuis le 1^{er} janvier 2025, elle intègre sous le statut d'établissement-composante l'École d'ingénieurs de Purpan,** spécialisée en agronomie, agroalimentaire et environnement, en complémentarité des cinq composantes originelles de l'université Toulouse III Paul Sabatier : la Faculté de Santé (45 % de l'effectif étudiant), la Faculté des sciences du sport et du mouvement humain (6 % de l'effectif étudiant), la faculté Sciences et ingénierie (34 % de l'effectif étudiant), l'IUT Toulouse-Auch-Castres (15 % de l'effectif étudiant) et l'Observatoire Midi-Pyrénées (sous statut d'observatoire des sciences de l'univers, d'école interne et de fédération de recherche).

La Comue, dénommée Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées (UFTMiP) en début de période, fédère alors 15 établissements d'enseignement supérieur (7 membres fondateurs et 8 membres) et 7 organismes de recherche (ONR), ce qui représente aujourd'hui un potentiel de près de 17 000 personnels, dont environ 9 000 chercheurs et enseignants-chercheurs, plus de 140 structures de recherche et environ 110 000 étudiants inscrits. Elle s'étend sur 8 départements et 11 villes, bien que 90 % des effectifs étudiants soient concentrés dans la métropole toulousaine. En 2019, au début de la période en observation, la Comue se donnait pour objectifs de développer et d'opérer les services interuniversitaires²², et aussi de coordonner les actions transverses à l'échelle du site²³. De surcroît, elle devait stimuler la conception de projets d'envergure en formation et en recherche (en réponse aux appels à projets « Écoles universitaires de recherche » [EUR], aux « défis-clés » de la région Occitanie, ou à ceux du contrat de plan État-Région [CPER], par exemple) lui conférant un rôle d'hôte à projets. **Durant la période en observation, la Comue a poursuivi sa mission en matière de services aux usagers et aux établissements. Sur le versant plus institutionnel, elle a opéré un mouvement qui s'est accompagné d'un double changement, de**

²² Le schéma d'amélioration de la vie étudiante, dont notamment la santé des étudiants, le plan « Campus en transition ».

²³ Une stratégie commune en matière de RSE, notamment autour des transitions, une stratégie internationale commune, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi d'une signature commune « université de Toulouse » des publications scientifiques ou encore la coordination du réseau des villes universitaires d'équilibre.

statut, en passant de Comue à Comue expérimentale en 2023, et de nom, en passant de Comue UFTMiP à Comue Université de Toulouse, dénomination abandonnée et transmise à l'Université Toulouse III-Paul Sabatier fin décembre 2024 avant d'adopter celle de Comue de Toulouse.

Le précédent comité d'évaluation, dans son rapport de 2019, recommandait à la Comue de fédérer « autour d'un projet stratégique global précisant clairement les liens de subsidiarité (qui dépasse les accords sur appels à projets à géométrie variable) » et soulignait la « nécessité de choisir entre le modèle d'une Comue de services et celui d'une Comue intégratrice, lieu de co-construction et de déploiement d'une stratégie universitaire de site ». La lecture du rapport d'autoévaluation produit en juin 2025 montre que cette double recommandation est devenue sans objet s'agissant de la Comue puisqu'une autre voie, celle de **sa dissolution dans l'Université de Toulouse en 2028²⁴, est finalement à l'œuvre. Cette décision découle directement de l'ambition de créer sur le site toulousain un nouvel établissement ayant un statut de grand établissement, une université de recherche intensive de rang mondial, ce qui permettra aux acteurs et partenaires du site de rebondir après l'arrêt traumatisant de l'Idex. Constatant que seul un noyau universitaire pouvait porter cette transformation institutionnelle, la majorité des partenaires de la Comue ont proposé à l'Université de Toulouse, en raison de sa taille et de son rayonnement, d'assumer cette ambition.** Les recommandations rappelées ci-dessus se trouvent dès lors transférées à l'Université de Toulouse et elles restent en partie d'actualité.

S'agissant de l'Université de Toulouse, le précédent comité relevait que « face à l'impérieuse nécessité de résolution des difficultés budgétaires auxquelles elle se trouvait confrontée, l'université [avait] établi en tant que priorité majeure la construction d'un budget responsable et équitable, dans un contexte budgétaire difficile », ce qui l'avait conduite à se focaliser sur son pilotage interne au détriment d'une analyse et d'une identification de son positionnement. **Désormais, l'Université de Toulouse revendique un positionnement clair et explicite de « leader académique et scientifique sur son territoire et au-delà²⁵ ».** Mais, outre que les actions à mettre en œuvre pour assumer ce nouveau positionnement et ses conséquences ne sont pas, à ce stade, très explicitées dans le rapport d'autoévaluation de l'Université de Toulouse, **il lui faut, avant de prétendre accéder au rôle de leader, emporter d'abord l'adhésion par un projet ouvrant des perspectives stimulantes et faire naître l'enthousiasme de ses partenaires comme des communautés qu'ils représentent. Il lui faut aussi définir un modus vivendi avec l'autre EPE du site, l'Université Toulouse Capitole, qui affiche lui-même l'ambition d'évoluer vers « une grande université de recherche ouverte à l'international²⁶ ».**

Le comité d'évaluation comprend bien que les derniers événements marquants ont eu lieu en fin de période d'observation et que leur prise en compte dans le rapport d'autoévaluation déposé en juin 2025 ne peut prendre toute l'ampleur nécessaire à leur parfaite analyse évaluative. **Mais il est significatif – et regrettable – qu'il n'y soit fait mention que très marginalement des universités de Toulouse Capitole et de Toulouse Jean Jaurès, qui, avec les écoles d'ingénieurs, sont à divers**

²⁴ Votée au CA de l'Université de Toulouse et à celui de la Comue le 9 mars 2026.

²⁵ Rapport d'autoévaluation, p. 6.

²⁶ <https://www.ut-capitole.fr/accueil/recherche/publications-de-luniversite/la-2e-version-des-statuts-de-lepe-est-en-ligne>

titres les principaux partenaires académiques du grand établissement Université de Toulouse à créer en 2028 en sortie d'expérimentation. La visite réalisée en avril 2026 a montré qu'il subsiste des inconnues fortes au sujet des modalités d'intégration de ces partenaires académiques dans la dynamique qui doit conduire à la création du grand établissement. Ainsi, s'agissant en particulier de l'université Toulouse Jean Jaurès, il existe à l'heure actuelle, entre les deux universités, des divergences d'appréciation sensibles à propos de la forme de coordination de la stratégie du site que l'Université de Toulouse doit assurer. **Il est aujourd'hui impératif de lever ces divergences, la pleine association de l'université Toulouse Jean Jaurès au projet de grand établissement étant une condition indispensable de la réussite de l'ambition affichée pour le site (tout comme l'est celle de l'université Toulouse Capitole évoquée précédemment).**

De manière générale, **le comité estime que la stratégie de l'Université de Toulouse, décrite dans le document « axes stratégiques », est exposée de façon très vague et ne dépasse guère l'affirmation de l'intention d'animer « le collectif scientifique et sa coordination pour le développement de grands projets communs » et d'assumer « le choix partagé de leur portage, au service de la stratégie collective ».** En particulier, ne sont pas précisés ni même esquissés le collectif qui sera impliqué (lequel ne concerne pour l'heure que l'École d'Ingénieurs de Purpan, de taille très modeste en comparaison de celle de l'établissement intégrateur²⁷), la nature et l'intensité de l'implication, les processus de subsidiarité montante, descendante, ou horizontale, les conditions de l'intégration de la Comue, voire ce que recouvre, au sens où l'entend l'Université de Toulouse, son rôle de « leader » ou de « chef de file ». Ces deux derniers termes sont par ailleurs très verticaux et sans doute inadaptés à un site aussi complexe que le site toulousain, qui a d'abord besoin qu'une force entraînant fédère les énergies et emporte la conviction de ses partenaires, par sa proposition d'établissement-cible pour ceux qui voudront le rejoindre et de partenariats renforcés pour ceux qui seront ses associés naturels.

2. Une modification minimale des statuts qui n'anticipent pas assez la mission de chef de file

En fin de période d'observation, l'Université de Toulouse a lancé un processus de réorganisation visant d'une part à conforter sa capacité de pilotage sur les missions principales (en y intégrant la future mission de chef de file) et, d'autre part, à préparer l'intégration de la Comue. La réorganisation interne à l'Université de Toulouse a notamment conduit à une structuration administrative en cinq domaines rassemblant chacun un ensemble de direction, de service et de pôles, dont le domaine « formation et vie universitaire » et le domaine « recherche, innovation, valorisation, international²⁸ ». Parmi les évolutions constatées, le comité relève également trois changements dans l'organisation et le périmètre institutionnel de l'Université de Toulouse : la création en janvier 2022 de la Faculté de Santé, le transfert en novembre 2023 de l'IUT de Tarbes

²⁷ 5 % en termes d'effectifs étudiants.

²⁸ Les 3 autres domaines sont : ressources humaines et développement social, patrimoine logistique prévention sécurité, et finances et achats.

pour accompagner la création de l'université technologique de Tarbes et l'intégration de l'École d'ingénieurs de Purpan en tant qu'établissement-composante en janvier 2025.

La structuration actuelle repose sur des composantes facultaires dont la relation à la gouvernance centrale devrait impliquer des mécanismes de contractualisation interne, visant un meilleur suivi et une allocation des moyens accordée à la stratégie de l'université. Cependant, cette démarche ne s'est pas encore traduite dans les faits avec de réels contrats d'objectifs et de moyens²⁹. La création de la Faculté de Santé par la fusion de 4 composantes (2 UFR de médecine, 1 UFR de pharmacie et 1 UFR d'odontologie) en 2022 est une démarche positive pour rationaliser l'organisation en vue de la mise en place de la subsidiarité³⁰. Réduire le nombre de composantes pour mettre en place un dispositif de contractualisation interne est de ce point de vue facilitant. De même, si l'on voit bien la valeur ajoutée de l'intégration de l'École d'ingénieurs de Purpan dans l'Université de Toulouse du point de vue de l'école (cf. la synthèse évaluative sur l'École d'ingénieurs de Purpan), la réciproque est moins évidente. Il est d'ailleurs significatif que l'École d'ingénieurs de Purpan ne soit que très peu mentionnée dans le rapport d'autoévaluation de l'Université de Toulouse. **L'École d'ingénieurs de Purpan et l'Université de Toulouse ne donnent pas d'éléments à voir sur, d'une part, les éventuels transferts de compétences vers l'EPE et, d'autre part, sur la mise en œuvre de synergies entre ces établissements.** L'intégration de l'École d'ingénieurs de Purpan apparaît dans le rapport d'autoévaluation comme une simple adjonction, sans conséquence notable sur son fonctionnement, au-delà de l'acquisition de la marque Université de Toulouse.

L'Université de Toulouse exprime désormais l'ambition de « coordonner, à l'issue de la période d'expérimentation, la stratégie de recherche et de formation du site, en héritage de la Comue expérimentale ³¹ ». Cependant, le principe assumé par l'établissement et qui sous-tend la réorganisation interne est celui d'une évolution minimale des statuts actuels³² qui ne met pas assez en avant les dispositions visant l'exercice de cette future mission. Si le comité comprend cette approche, celle-ci ne lui paraît pas à la hauteur des enjeux de la création d'un grand établissement. Elle a en outre pour conséquence d'éluder un défi majeur : la dissolution de la Comue nécessite de définir clairement les relations conventionnelles entre les deux EPE du site que sont l'Université de Toulouse et l'Université Toulouse Capitole.

Les entretiens menés par le comité ont montré de surcroît que, **dans cette phase de reconsidération de ses statuts, l'Université de Toulouse fait face à une autre difficulté sous-estimée : la décision des établissements partenaires de la rejoindre sous une forme ou une autre (composante ou associé) pourrait dépendre des statuts adoptés, tandis que les statuts à adopter pourraient dépendre des établissements qui vont la rejoindre.** Ces partenaires expriment en effet des « lignes rouges » multiples qui visent à préserver l'ensemble de leurs prérogatives (par exemple, en matière

²⁹ La démarche de contrats d'objectifs et de moyens a été arrêtée en 2021. Ce rapport reviendra plus loin sur le sujet.

³⁰ Cette diminution du nombre de composante peut constituer une externalité positive dans le contexte de la création du grand établissement.

³¹ Rapport d'autoévaluation, p. 6. Les statuts le confirment (Titre 1 / Article 4 / Compétences) : Pour la réalisation de ses missions, l'Université de Toulouse : [...] 2° contribue à la coordination territoriale et à la définition d'une stratégie commune de formation, de recherche, d'innovation et de relations internationales.

³² Entretiens.

de ressources humaines, de budget, de capacité à agir en propre dans le respect de leur identité), sans considération des principes de subsidiarité, et tout en motivant leurs réserves sur leur forme juridique, leur appartenance à telle ou telle tutelle, ou leur implication dans tel ou tel réseau.

3. Une ambiguïté à lever sur l'intégration de la Comue entre accueil et co-construction dans le contexte d'une Comue qui a pleinement rempli ses missions

Le parti pris d'une évolution minimale des statuts de l'Université de Toulouse peut présenter une difficulté quant à la continuité des missions de la Comue, alors même que l'ensemble des personnels rencontrés lors de la visite rendent hommage à son action, et que ses partenaires institutionnels saluent son rôle moteur dans la restructuration du site et la qualité du service rendu. **Cette appréciation très positive portée sur l'activité de la Comue et sa capacité à gagner la confiance de ses membres est partagée par le comité à la lecture du rapport d'autoévaluation qu'elle lui a adressé.** Le comité considère à cet égard que l'Université de Toulouse ne peut se contenter d'intégrer les équipes opérationnelles de la Comue dans son organisation existante globalement inchangée. Une réelle adhésion des partenaires académiques, condition indispensable pour que ceux-ci accordent à l'Université de Toulouse la confiance placée dans la Comue, nécessite en effet une véritable co-construction permettant de faire évoluer le modèle organisationnel de l'université pour y ancrer durablement les acquis de la Comue. Il s'agit là **d'un défi de taille pour l'Université de Toulouse : assurer son fonctionnement interne, remplir les missions qui lui sont propres et assumer un rôle revendiqué de chef de file, dans une relation confiante, au bénéfice de tous, qui soit au moins à la hauteur de ce que la Comue a proposé au cours de la période.** Le comité souligne également les potentielles difficultés auxquelles l'intégration des personnels de la Comue pourrait faire face ; le départ constaté de la plupart des responsables des services internes de la Comue, source évidente d'une perte de compétences, est un signal d'alerte qui doit être pris en compte rapidement par la gouvernance de l'Université de Toulouse.

D'autre part, **le comité ressent un décalage entre ce qui est entrepris et l'ambition visée. La démarche trouve sa justification dans la création d'un établissement d'enseignement supérieur et de recherche, ambitieux au regard des enjeux du XXI^e siècle et présent sur la scène internationale.** Mais ce n'est pas ce qui est mis en avant. En effet, la motivation principale telle qu'appréciée par le comité, est celle de remplir la mission de chef de file, qui est la moins réfléchie et formalisée de toute la démarche, comme si elle n'était à ce stade pas assez mûre pour que l'Université de Toulouse puisse en proposer une conception concrète, où serait précisé ce qu'elle implique, notamment en termes organisationnels.

4. Une trajectoire encore longue à parcourir

Avant de se poser en chef de file, il est sage de s'assurer qu'on dispose de la capacité à prendre le leadership, à embarquer les autres (et notamment les communautés) et à animer le collectif. Il faut porter un projet commun qui suscite l'enthousiasme, fait naître la confiance et rassemble les énergies, conditions qui, pour le moment, ne sont pas remplies. Si l'ensemble des partenaires extérieurs de l'Université de Toulouse expriment ce besoin de voir s'exprimer cette capacité dans le

cadre d'une vraie réflexion collective, leur attente est accompagnée de plusieurs craintes : celle d'une marginalisation des établissements d'enseignement supérieur qui ne seront pas établissements-composantes, celle d'une traduction du collectif dans une complexité de relations à plusieurs niveaux de gouvernance, qui induira une inefficacité et paraîtra illisible notamment aux partenaires socio-économiques, soit encore celle de voir l'établissement-chef de file se concentrer sur son fonctionnement interne au détriment de la marche collective. **Le précédent comité d'évaluation, dans son rapport de 2019, recommandait à la Comue de fédérer « autour d'un projet stratégique global précisant clairement les liens de subsidiarité (qui dépasse les accords sur appels à projets à géométrie variable) ». Cette recommandation s'applique désormais à l'Université de Toulouse, mais aussi à l'ensemble des établissements du site, car ce projet stratégique de site ne peut être qu'un projet collectif, qu'on devienne établissement-composante, associé ou simplement partenaire du futur grand établissement Université de Toulouse.**

Il apparaît clairement au comité que la trajectoire à parcourir est encore longue dans le contexte où, sauf nouvelles dispositions législatives, la sortie d'expérimentation devra intervenir avant la date anniversaire de l'ordonnance du 12 décembre 2028, tandis que l'examen à mi-parcours du projet Tiris aura lieu au cours de cette même année. Les organes de co-construction de la stratégie commune étant d'ores et déjà en place (collège de coordination, conférence de la recherche, conférence de la formation) et au bon niveau, **le comité recommande donc vivement d'accélérer les travaux, compte tenu des quelques mois qui séparent le site de ces échéances importantes. Cette urgence est relayée également par l'ensemble des partenaires du site, en particulier les ONR, qui expriment le besoin d'aller plus vite et plus loin.**

Des attentes fortes de la part des partenaires du site pour poursuivre et renforcer le travail collectif engagé dans le cadre de la Comue

1. Un site riche de projets collectifs

De façon très classique, le partenariat entre l'Université de Toulouse et les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche repose pour beaucoup sur une relation de proximité en matière de formation et de recherche et découle de projets structurants menés en commun. Le comité salue de ce point de vue l'action de la Comue qui, par son agilité, a su remplir sa mission de coordination territoriale au bénéfice de ces projets financés par les différents programmes d'investissement d'avenir, parmi lesquels les EUR (dont 6 sur les 8 du site impliquent l'Université de Toulouse), les Labex, le Pôle universitaire d'innovation (PUI) UT Innovation, les projets résultant de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) Compétences et métiers d'avenir (CMA). Mais les réalisations les plus marquantes qui fondent en partie la pertinence des trois piliers de la signature³³ — bien-être et vie en bonne santé pour tous ; filières agricoles et agroalimentaires ; spatial et aéronautique —

³³ Toutefois, le rapport d'autoévaluation de l'UT aurait pu analyser l'articulation mise en place avec ses partenaires également très engagés sur ces thèmes : par exemple, l'Onera, Isae Supaero, l'Enac, le Cnes pour l'aéronautique et l'aérospatial, ou encore, l'ENVT, l'Ensat pour l'agronomie, agriculture.

sont constituées non seulement par le succès rencontré par le projet *Health Age* à l'appel à projets (AAP) institut hospitalo-universitaire, par le projet *Artificial and Natural Intelligence Toulouse Institute* (ANITI) à l'AAP Institut interdisciplinaire d'intelligence artificielle (3IA), mais aussi et avant tout par le succès rencontré par le programme Tiris (Initiative toulousaine pour l'impact de la recherche sur la société) à l'AAP « Excellences sous toutes ses formes » en 2022.

2. Un partenariat riche et original avec la région et de l'Agence régionale de santé en matière de formations en santé

La convention avec le Centre hospitalo-universitaire de Toulouse a été retravaillée et signée à nouveau le 24 octobre 2025 sous forme d'une convention tripartite intégrant aussi l'Oncopole Claudius Regaud. Le CHU est un partenaire scientifique majeur de l'Université de Toulouse en recherche clinique. Cette convention tripartite fait ainsi de « l'innovation et l'IA un levier stratégique majeur » pour « positionner Toulouse comme un territoire leader dans la santé du futur ». L'association avec les Hôpitaux d'Occitanie Ouest (H2O), créée en 2023, qui regroupe le CHU, associé à la Faculté de Santé et les 50 centres hospitaliers d'Occitanie Ouest du Groupement hospitalier de territoire (GHT), est un dispositif original qui vise à renforcer la présence universitaire sur tout le territoire.

Le soutien de la région Occitanie et de l'Agence régionale de Santé (ARS) aux formations portées par la Faculté de Santé est à souligner. Ce partenariat contribue à l'universitarisation des formations en Santé et à l'amélioration de la recherche clinique dans l'ensemble du territoire. Cette relation se matérialise par la mise en place de plusieurs dispositifs originaux et innovants, tels que l'accueil précoce des étudiants en santé dans les structures hospitalières et ambulatoires avec un engagement des centres hospitaliers généraux à fournir un logement, des chefs de clinique territoriaux garantissant l'encadrement des antennes universitaires qui regroupent les étudiants en santé dans les territoires, la mise à disposition de lieux d'étude équipés de réseaux numériques adaptés aux besoins, le lancement d'un pôle « Patient Formateur » au sein du département médecine-maïeutique et paramédical de la Faculté de santé. Cette association avec l'ARS a également été le catalyseur de l'expérimentation d'une licence en science pour la santé (LSS) visant à permettre d'étudier ensemble aux étudiants du domaine paramédical issus de plusieurs formations.

3. Des partenaires en attente

Le projet Tiris et la création des pôles de recherche (cf. la partie suivante de ce rapport) ont établi sur le site un réel esprit de collaboration impliquant les établissements et les ONR. Le comité suggère à l'Université de Toulouse de s'appuyer sur ces réussites pour faire émerger une organisation efficiente, associant pleinement les acteurs du territoire, qui mette en évidence les bénéfices pour chacun du rôle de coordinateur joué par l'Université de Toulouse . Une attention particulière pourrait être portée au secteur de la formation qui, au cours de la période d'observation, apparaît comme le volet du projet Tiris ayant fait l'objet d'un moindre degré de structuration et de

développement. La consolidation du caractère exploratoire des projets lauréats de l'AMI CMA (portés par la Comue) est également un de ces enjeux.

S'agissant de la relation avec les partenaires socio-économiques, **il est surprenant que le rapport d'autoévaluation de l'Université de Toulouse, dans ses SWOT relatifs aux trois domaines d'évaluation, mentionne les relations avec les collectivités et les milieux socio-économiques comme un potentiel à exploiter, et non pas comme une force.** La région ainsi que la métropole de Toulouse et le réseau des villes universitaires d'équilibre sont des partenaires convaincus de la démarche du site universitaire, mais avec exigence et notamment sur la capacité à faire sens et unité sous la bannière Université de Toulouse, pour aborder collectivement les enjeux du territoire. Si les relations avec les milieux socio-économiques sont nombreuses au niveau des composantes (laboratoires et formations notamment), **celles-ci ne se sont pas traduites dans une démarche plus systémique indispensable à l'échelle du site.**

Les partenaires économiques sont désireux d'une coopération plus large et plus lisible. Ils témoignent de la qualité des actions en cours avec l'Université de Toulouse et aspirent à les développer. Parmi les partenariats structurants, il faut citer celui avec la Maif qui soutient la création d'une chaire sur le changement climatique. S'inscrivant dans une convention nationale avec France Universités, le Medef régional souhaite activement promouvoir la marque « Université de Toulouse » auprès de ses adhérents et le faire en coordination avec la Confédération des petites et moyennes entreprises et les grandes conventions collectives comme l'Union des industries et métiers de la métallurgie. **Mais tous constatent qu'aujourd'hui cette marque n'existe pas encore ou qu'elle tarde à s'affirmer. Les modalités du transfert des responsabilités de coopération de la Comue à l'Université de Toulouse ne leur apparaissent pas clairement et l'absence d'un interlocuteur central à l'échelle du site est un frein à une politique partenariale plus fluide et plus ambitieuse.** Même pour certaines startups issues des unités de recherche de l'université, il est difficile de savoir à qui s'adresser pour élargir le champ des coopérations. Seulement 15 % des grands groupes industriels régionaux sont en relation continue avec l'université, qui, ces dernières années, a concentré ses relations industrielles sur les startups (33 créations durant la période de référence), ainsi que sur les petites et moyennes entreprises ou sur les entreprises de taille intermédiaire. Un rééquilibrage semble nécessaire. Il apparaît que la participation des partenaires socio-économiques aux conseils de perfectionnement est assez variable et certains regrettent que les diplômés soient parfois insuffisamment préparés aux réalités du monde industriel.

Des pôles de recherche qui constituent les points d'appui solides de la dynamique scientifique du site

Durant la période de référence, la structuration des activités de recherche a fait l'objet de changements notables, tant au sein même de l'Université de Toulouse qu'à l'échelle de la Comue. Il en résulte une organisation dont il est nécessaire, en préambule, de décrire rapidement les principaux traits.

Depuis une quinzaine d'années, et jusqu'à la fin 2024, l'ensemble des structures de recherche de l'Université Toulouse III-Paul Sabatier était organisé autour de 5 directoires ayant pour principales missions de proposer des stratégies de développement scientifique et d'assurer l'interface entre les unités de recherche et la gouvernance de l'établissement³⁴. À l'occasion de la transformation de l'université en EPE, et dans la perspective de l'absorption future de la Comue, il a été décidé de faire converger cette structuration et l'organisation en six pôles de recherche parallèlement adoptée par la Comue³⁵. Les anciens directoires de l'ex-Université Toulouse III-Paul Sabatier et les anciens pôles de la Comue ont ainsi été fusionnés pour donner naissance à six pôles de recherche structurés suivant des dénominations disciplinaires représentatives des forces du site³⁶. Ces pôles ont désormais des missions relevant de la politique de site et des missions relevant seulement de l'Université de Toulouse (qui seront détaillées dans ce qui suit).

Parallèlement à cette évolution, l'Université de Toulouse a très récemment modifié l'affichage de son positionnement scientifique : initialement présenté dans son Contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2025-2027 comme reposant sur deux domaines spécifiques d'expertise (bien-être et vie en bonne santé pour tous, spatial et aéronautique³⁷), ce positionnement est défini à présent par trois axes, un nouvel axe « filières agricoles et agroalimentaires » s'étant ajouté aux deux précédents pour constituer ensemble « les trois signatures³⁸ » de l'établissement. L'apparition récente de ce troisième axe s'inscrit dans le prolongement de l'intégration de l'école d'ingénieurs de Purpan, dont le rapport d'autoévaluation de l'Université de Toulouse indique qu'elle permet de renforcer les recherches déjà menées dans le domaine de la biodiversité et de l'environnement³⁹. Ces trois signatures ont également, selon l'établissement, pour but de mettre en évidence la congruence entre ses expertises scientifiques et les trois piliers thématiques de Tiris⁴⁰.

1. Un potentiel de recherche de grande qualité, animée stratégiquement par les pôles et qui bénéficie de l'appui remarquable des organismes nationaux de recherche

La recherche et l'innovation sont considérées comme le cœur de la construction de l'EPE « Université de Toulouse », un choix clairement justifié par l'étendue et la qualité du spectre de recherche déployé sur le site. Déjà dans le rapport d'autoévaluation de 2019, une analyse approfondie du radar d'impact des publications mettait en évidence trois champs dominants – les

³⁴ Ces directoires sont : Biologie, agronomie, biotechnologie, santé (BABS) ; Science de la matière (SdM) : physique, chimie, matériaux ; Univers, planète, espace, environnement (UPEE) ; Mathématiques, sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie (MST2I) ; Activités humaines & sociales (ACTIHS). Le nombre et la nature des structures de recherche rattachées à chacun d'entre eux sont indiqués dans la caractérisation en introduction de ce rapport.

³⁵ Au nombre de six, ces pôles regroupaient l'ensemble des unités de recherche du site, selon des regroupements thématiques trans-établissements, dont les contours avaient été définis à partir d'un découpage des forces de recherche par grands domaines disciplinaires : MSTII – Mathématiques, sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie ; DSPEG – Droit, science politique, économie, gestion ; BABS – Biologie, agronomie, biotechnologie, santé ; SDM – Sciences de la matière ; UPEE – Univers, planète, espace, environnement - HSHS – Humanités, sciences humaines et sociétés.

³⁶ BABS : Biologie, Agronomie, Biotechnologie, Santé ; MST2I : Mathématiques, Sciences et Technologies de l'Information et de l'Ingénierie ; SdM : Sciences de la Matière ; UPEE : Univers, Planète, Espace, Environnement ; HSHS : Humanités, Sciences Humaines et Sociales ; DSPEG : Droit, Sciences Politiques, Économie et Gestion.

³⁷ Contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2025-2027, p. 2.

³⁸ Rapport d'autoévaluation, p. 36.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ *Ibid.* Ces piliers sont : Santé-bien être, Changement et impact sociétaux et Transitions durables.

sciences de l'Univers, la biologie appliquée et la recherche médicale. Le rapport d'autoévaluation de 2025 de l'Université de Toulouse confirme et complète cette image ; **il met en lumière trois domaines d'expertise : le spatial et l'aéronautique, le bien-être et la vie en bonne santé, mais aussi les filières agricoles et agroalimentaires.** Le rapport d'autoévaluation souligne par ailleurs que « le projet de recherche et d'innovation repose en particulier sur les forces vives du tissu industriel local autour de l'aérospatial et de l'aéronautique », caractéristique vérifiée et différenciante par rapport à d'autres sites français.

Même si le document d'autoévaluation de 2025 n'emploie plus les mots « sédimentation historique » « encombrement » ou « foisonnement » qui figurent dans le rapport d'autoévaluation de 2019, **la description du potentiel de recherche de l'Université de Toulouse énumère la grande richesse d'un site où les relations partenariales avec les organismes sont très présentes. En effet, il comprend 72 structures de recherche, dont 55 unités de recherche**⁴¹, – quatre unités de recherche résultent de l'intégration de l'École d'ingénieurs de Purpan⁴² – parmi lesquelles⁴³ on trouve quatre unités propres de recherche du CNRS et 46 unités mixtes de recherche associées à au moins un organisme national de recherche (ONR)⁴⁴. **Cette contribution considérable des ONR est confirmée par l'analyse de leur implication en termes de ressources humaines.** Tous opérateurs confondus, les 55 unités de recherche rassemblent 4 847 agents titulaires (1 991 enseignants-chercheurs, 1 106 chercheurs, 1 750 personnels d'appui à la recherche⁴⁵), l'Université de Toulouse ne représentant que 32 % de cet effectif total⁴⁶, ce taux descendant à 16 % pour l'effectif total des personnels d'appui à la recherche dans les 55 unités de recherche, tandis qu'il est de 40 % pour le CNRS⁴⁷, de 11 % pour l'Inserm et de 9% pour InraE. Les 1544 personnels de l'Université de Toulouse affectés à la recherche sont principalement regroupés dans les unités de recherche du domaine ST, pour 57 %, et de façon moindre dans les unités de recherche du domaine SVE (37 %) et du domaine SHS (6 %)⁴⁸.

L'analyse critique du nombre d'articles produits durant la période est proposée dans le rapport d'autoévaluation de 2025 : le volume d'articles reste constant autour de 5 500 articles environ par an⁴⁹. Le taux d'internationalisation est en augmentation de 3,5 points pendant la période de référence, pour atteindre près de 60% en 2024. Dans le classement 2025 de Leiden pour l'impact des publications, l'Université de Toulouse se situe au 329^e rang mondial et au 8^e rang national. Dans celui de l'ARWU, dit de Shanghai, elle se situe dans le groupe 301-400, ce qui la positionne au 13^e rang national et elle figure parmi les 500 premières universités mondiales pour 25 thématiques

⁴¹ 6 UR en SHS, 26 en ST, 23 en SVE ; Synthèse de l'évaluation de la recherche de l'Université de Toulouse ; Hcéres.

⁴² L'École d'ingénieurs de Purpan dispose de deux unités propres de recherche, PPGV et Occi'Food, qui rejoignent les unités de recherche de l'Université de Toulouse dans cadre de son intégration en tant qu'établissement-composante. L'école est également cotutelle de trois UMR : Toxalim, AGIR et Dynafor.

⁴³ Onze établissements d'enseignement supérieur et de recherche (5 universités et 6 écoles) sont également partenaires dans ces UR, parmi lesquels Toulouse INP pour 9 UR, l'Université Toulouse Jean – Jaurès pour 5 UR, l'Université Toulouse Capitole pour 4 UR, l'Insa Toulouse pour 4 UR, l'ENVT pour 2 UR ; l'ENSFEA, l'UMPV, l'Isae- Supaéro, l'IMT Mines Albi, l'Inu Champollion et l'université de Montpellier pour 1 UR. Synthèse de l'évaluation de la recherche de l'Université de Toulouse ; Hcéres.

⁴⁴ CNRS (33 UMR et 4 UPR), Cnes (4 UR), Inserm (8 UMR), InraE (5 UMR), et IRD (6 UMR). Synthèse de l'évaluation de la recherche de l'Université de Toulouse ; Hcéres.

⁴⁵ EC : enseignant-chercheur ; C : chercheur ; PAR : personnel d'appui à la recherche.

⁴⁶ 1 265 (EC&C) et 279 personnels d'appui à la recherche (PAR). Synthèse de l'évaluation de la recherche de l'Université de Toulouse ; Hcéres.

⁴⁷ Tous les instituts du CNRS sont mobilisés à Toulouse. Le site toulousain est le premier site d'implantation du CNRS hors Île de France.

⁴⁸ ST : sciences et technologies ; SVE : sciences de la vie et de l'environnement ; SHS : sciences humaines et sciences sociales.

⁴⁹ 60 articles dans la revue Nature et 50 dans la revue Science ont été publiés durant la période.

dont cinq dans le top 100 : les sciences de la Terre, la télédétection, l'océanographie, les sciences de l'atmosphère et l'ingénierie aérospatiale⁵⁰. De façon plus qualitative, l'évaluation des unités de recherche de l'Université de Toulouse souligne la reconnaissance mondiale atteinte par des résultats scientifiques relevant de neuf thématiques : les mathématiques fondamentales et appliquées ; les matériaux quantiques ; la télédétection ; la géodésie spatiale ; le développement d'instruments innovants en astrophysique ; l'altimétrie satellitaire ; les recherches pluridisciplinaires à la confluence des SPI et des STIC ; les plasmas, la microélectronique, la conversion électromagnétique, les polymères ; l'étude de l'évolution humaine⁵¹. Rassemblés, ces éléments renvoient l'image d'une université caractérisée par une recherche centrée pour beaucoup sur le domaine ST et de façon moindre sur le domaine SVE.

Le potentiel de recherche de l'Université de Toulouse est également appréciable par la réussite rencontrée à presque tous les AAP structurants de soutien à la recherche en France. Le comité souligne le réel dynamisme à l'œuvre en matière de réponses aux AAP nationaux (ANR, PHRC, FUI, INCA, réseau des MSH, par exemple), pour un taux de réussite de 27 %, supérieur au taux national de 24,3 %⁵².

La convention stratégique signée avec les ONR⁵³ en 2025 consacre le rôle de pilote scientifique du site de l'Université de Toulouse⁵⁴, un point crucial, compte tenu du poids des ONR dans les structures de recherche du site. En sortie d'expérimentation en 2028, les différents partenaires partageront une signature et une marque communes. Appui incontestable à l'évolution vers un grand établissement en 2028, elle fixe les engagements des différents ONR dans cette construction et précise les modalités de participation des ONR aux instances collectives de coordination mises en place.

En somme, l'Université de Toulouse bénéficie d'un grand potentiel de recherche auquel la contribution des ONR est remarquable, singulièrement en matière de ressources humaines et tout particulièrement en matière de personnels d'appui. Toutefois, l'analyse qualitative et quantitative des résultats des recherches menées par les unités de recherche montre que ce potentiel ne s'exprime pas encore de façon optimale, compte tenu des domaines d'excellence affichés. On observe en particulier que, si les domaines d'expertise relevant de la santé et de l'aéronautique trouvent leur écho dans des résultats marquants des recherches menées par les unités de recherche, le troisième axe portant sur les filières agricoles et alimentaires paraît à ce stade assez marginal et semble ne résulter principalement que de l'intégration de l'École d'ingénieurs de

⁵⁰ Vingt thématiques au-delà de la 100e place : dans le groupe (101-150) pour les mathématiques, l'écologie, les ressources en eau et les statistiques ; dans le groupe (151-200) pour la physique, le génie mécanique, le génie métallurgique et la médecine clinique ; dans le groupe (201-300) pour la chimie, les sciences de l'agriculture et la technologie médicale ; dans le groupe (301-400) pour le génie électrique et électronique, les nanosciences et les nanotechnologies, les sciences environnementales, l'intelligence artificielle, les sciences biologiques, les sciences biologiques humaines, la santé publique et la Pharmacie et les sciences pharmaceutiques ; dans le groupe (401-500) pour le génie chimique.

⁵¹ Synthèse de l'évaluation de la recherche de l'Université de Toulouse ; Hcéres.

⁵² Données ANR 2023.

⁵³ Il s'agit des sept organismes nationaux de recherche (ONR) du site toulousain - Occitanie ouest, Cnes, CNRS, INRAE, Inserm, IRD, Météo-France et Onera.

⁵⁴ Conformément à l'article 17 des statuts de l'UT, la conférence de la recherche [de l'UT] conseille le collège de coordination [qui comprend les ONR] dans l'élaboration d'un plan stratégique de la recherche ainsi que sur les questions relatives à la recherche. – p. 7 de la Convention citée *supra*.

Purpan⁵⁵. De plus, ces trois axes ne sont que très rarement évoqués lors des entretiens avec les acteurs de la recherche locale, qui se réfèrent systématiquement aux pôles de recherche. Cela témoigne d'une appropriation limitée de la déclinaison en trois domaines d'expertise définis par l'établissement, dont la dimension structurante apparaît assez nettement en retrait en comparaison de celle que possèdent désormais les six pôles de recherche définis fin 2024.

Inscrits dans le règlement intérieur de l'Université de Toulouse adopté en juin 2025⁵⁶ et affichés clairement sur le site de la Comue⁵⁷, ces six pôles ont pour mission, d'une part, de participer à la définition de la stratégie scientifique du site et, d'autre part, s'agissant seulement de l'Université de Toulouse, de proposer une stratégie scientifique d'établissement et une stratégie pluriannuelle de répartition des moyens attribués à la recherche. En cohérence avec la mission relevant de la politique de site, leur pilotage est partagé entre les trois universités du site : quatre d'entre eux (qui reprennent l'intitulé de quatre directoires) sont pilotés par l'Université de Toulouse et les deux autres, nouvellement créés, le sont par l'Université Toulouse Jean-Jaurès (pôle Humanités, Sciences humaines et sociales) et l'Université Toulouse Capitole (pôle Droit, sciences politiques, économie et gestion). Ils constituent à ce titre un dispositif d'animation partagée de la stratégie scientifique du site, très apprécié par l'ensemble des acteurs rencontrés lors des entretiens, au sein duquel la place importante prise par l'Université Toulouse vient renforcer le rôle de coordination qui lui est confié.

Le comité a pu constater qu'ils constituent la base opérationnelle des choix stratégiques du site.

Ces pôles⁵⁸ ont également une dimension structurante pour ce qui relève de leur mission strictement limitée au périmètre de l'Université de Toulouse. À cette échelle, le travail prospectif des pôles oriente en effet la stratégie de recrutement de l'établissement (s'agissant des enseignants-chercheurs, ainsi que du personnel d'appui à la recherche). Parmi leurs missions figurent également « l'analyse d'opportunités de création de nouvelles unités ou plateformes » ou bien encore « l'expertise et les avis sur tout autre dossier examiné en conseil académique » de l'Université de Toulouse⁵⁹. L'importance désormais prise par ces pôles dans la conduite de la stratégie scientifique de l'établissement conduit cependant à s'interroger sur leur articulation avec **les trois domaines d'expertise affichés par l'université**, ainsi que sur le poids réel de ces derniers dans la conduite de la politique de recherche. Des éléments éclairants à ce sujet figurent dans la liste des recrutements significatifs de chercheurs et d'enseignants-chercheurs réalisés par l'Université de Toulouse durant la période⁶⁰. On y trouve d'excellents profils en robotique, en technologies quantiques, en écologie des populations, en biologie computationnelle, ou en paléogénétique, en soutien à des laboratoires de qualité, mais ces thématiques ne correspondent guère aux trois axes dits stratégiques définis par l'Université de Toulouse. Il en est de même pour les profils⁶¹ définis pour le recrutement, entre

⁵⁵ En effet, le RAE et le contenu des entretiens n'ont donné au comité que peu d'informations sur la profondeur stratégique de ce troisième axe. La présence à Toulouse d'InraE, de l'ENVT, et de l'ENSAT montre à l'évidence que cet axe constitue une part substantielle de l'activité de recherche du site, sans toutefois que l'Université de Toulouse ne décrive, sur ce sujet, son articulation avec ces établissements.

⁵⁶ https://www.univ-tlse3.fr/medias/fichier/reglement-interieur-de-l-universite-de-toulouse_1755871304109-pdf.

⁵⁷ <https://www.univ-toulouse.fr/recherche-dynamique/poles-de-recherche>.

⁵⁸ En pratique, ceux qui sont pilotés par l'Université de Toulouse et correspondent à ses spécialisations disciplinaires.

⁵⁹ Règlement intérieur de l'Université de Toulouse, p. 16.

⁶⁰ Rapport d'autoévaluation, p. 44-45.

⁶¹ P. 51 et 52 du document annexe « description de l'environnement de recherche ».

2021 et 2024, de neuf enseignants-chercheurs sur des chaires de professeur junior (CPJ), qui ont concerné des domaines très divers⁶². Le comité note par ailleurs que les sites internet des laboratoires d'affectation de ces recrutements ne mettent que très faiblement en avant leur lien avec l'Université de Toulouse : absence de cohérence de présentation, peu de renvoi à l'université, le logo de celle-ci peu présent. **Dès lors, le comité s'interroge sur le sentiment d'appartenance effectif de ces unités de recherche à l'Université de Toulouse, alors même que l'université les présente comme porteuses de profils scientifiques emblématiques.**

Cette apparente dissonance ne remet pas en cause la qualité scientifique remarquable du site dans un maillage partenarial dense. Elle conduit cependant le comité à s'interroger sur le choix des trois axes d'expertise scientifique, même s'ils n'ont évidemment pas vocation à résumer la totalité des activités de l'Université de Toulouse. **Le comité recommande à la gouvernance stratégique de mieux aligner ses trois axes officiels avec la structuration réelle et opérationnelle portée par les pôles de recherche, afin d'améliorer la cohérence institutionnelle, la visibilité des laboratoires et le sentiment d'appartenance des unités et des personnels recrutés.**

2. Une dynamique retrouvée grâce au programme Tiris

Le programme Tiris est considéré comme le bras armé de la Comue et de la restructuration du site en 2028. Tiris se lit entre presque toutes les lignes du rapport d'autoévaluation de la Comue (et il est connu et reconnu par tous les interlocuteurs rencontrés lors de la visite du comité), mais il manque une présentation plus claire et structurée du projet. Le programme montre cependant la volonté des acteurs du site, tous présents au comité exécutif du programme, d'aborder les questions de recherche de façon interdisciplinaire et sociétale, sans grande mobilisation toutefois des partenariats avec les milieux industriels, qui constituent pourtant une caractéristique du site.

Le comité regrette que les premiers résultats de ce programme ne soient pas très détaillés dans le rapport d'autoévaluation, alors que l'important budget total (94,5 M€, construit pour moitié grâce au soutien de la Région Occitanie) est de nature à soutenir l'évolution de l'Université de Toulouse vers le futur grand établissement. S'il est pour l'instant trop tôt pour analyser l'impact du programme Tiris en termes de production scientifique, **sa contribution à la vitalité du site est indéniable. En particulier, les acteurs du site sont attachés à la dynamique collective retrouvée, d'autant plus que Tiris a apporté des outils spécifiques⁶³, et souhaitent prolonger cette capacité de construction commune après la disparition de la Comue en 2028**, dans les instances de la nouvelle Université de Toulouse, notamment au sein du Collège de coordination. Parmi l'ensemble des thématiques abordées par le programme, deux domaines transversaux, porteurs de ce nouvel élan, sont

⁶² Génie informatique, biologie des organismes, chimie des matériaux, physique des constituants élémentaires, mathématiques, biologie cellulaire, santé publique, environnement et études des sociétés.

⁶³ Par exemple, le *Junior Fellowship program*, incluant des bourses post doctorales de deux ans, le *Advanced Fellowship program* pour des chercheurs expérimentés, le *Scaling up science program* pour le renforcement des approches interdisciplinaires par un financement allant jusqu'à 330 k€ par projet.

spécialement mis en lumière par les partenaires : science avec et pour la société, et transition environnementale et sociétale.

Tiris ayant démarré par de nombreux appels à projets afin d'amorcer le programme, le rapport d'autoévaluation de la Comue mentionne que « cette organisation a vocation à donner la place à un fonctionnement plus largement basé sur des choix collectivement élaborés ». Pour l'instant, ce sont 15 dispositifs qui ont été mis en place en soutien aux quatre missions : recherche, formation, innovation, science et société. Tous les dispositifs mis en place sont présentés comme « largement expérimentaux », allant de l'accueil de chercheurs de haut niveau, à l'accompagnement de projets de recherche en interaction avec la société civile, en passant par le déploiement de programmes de formation interdisciplinaires sur les grands enjeux de société. **Le comité recommande de veiller à ce que la multiplication des dispositifs de soutien ne conduise pas à une dispersion excessive des moyens, susceptible d'en limiter l'impact scientifique et la capacité de transformation du site.**

Le rapport d'autoévaluation de l'Université de Toulouse présente Tiris comme l'un des principaux leviers d'attractivité de l'établissement, grâce à des dispositifs destinés à recruter ou accueillir des chercheurs à différents stades de leur carrière, en appui aux « trois piliers thématiques du programme ».

En matière de moyens, le comité salue la réorganisation, conduite par l'Université de Toulouse, de la direction au soutien aux laboratoires, devenue direction de la recherche et de la valorisation, création qui s'est accompagnée en 2021 de celle d'un pôle grands projets et, fin 2023, du domaine Recherche, innovation, valorisation, international, mis en œuvre en 2024. Dans le même temps le budget de pilotage de la recherche de l'Université de Toulouse est passé de 5,4 M€ à 9,2 M€ entre 2019 et 2025⁶⁴, réparti entre dotations aux structures de recherche et d'appui (55% du budget), crédits d'intervention pour la stratégie de recherche (dont les AAP internes, 34%) et soutien aux fonctions d'appui (11%). Le soutien récurrent aux structures de recherche (5 M€) est composé, pour moitié, d'une part fixe proportionnelle au nombre de personnels de l'Université de Toulouse et des autres ONR dans la structure de recherche, et pour l'autre moitié (2,5 M€), d'une part variable consacrée au soutien de recherches d'excellence. Les AAP internes se ventilent en différents dispositifs : 0,66 M€ pour le soutien aux équipements scientifiques ; 0,29 M€ pour des projets exploratoires visant l'émergence de nouveaux sujets et des recherches interdisciplinaires. Ces actions internes envoient des signaux très positifs quant aux intentions de l'établissement, mais il convient de mettre en regard le budget global consacré à la recherche par l'établissement et les ONR : ces actions n'en recueillent en effet que 0,012%. **Compte tenu des faibles montants qui y sont consacrés, le comité invite l'établissement à s'interroger sur l'efficience de tels dispositifs.**

Deux autres dispositifs de recherche constituent des marqueurs de la réussite du site. D'une part, l'institut ANITI, initialement labellisé dans le réseau des 3IA en 2019, a été renouvelé et labellisé en 2024 IA cluster France 2030. Coordonné par la Comue et doté d'un budget global de 96 M€ pour cinq ans, il porte l'IA de confiance au cœur de ses travaux menés en collaboration avec de nombreux

⁶⁴ Rapport d'autoévaluation, p. 43.

acteurs du site, dont des partenaires socioéconomiques particulièrement impliqués dans cette thématique fondamentale pour les acteurs de la mobilité⁶⁵. **Toutefois, la dimension structurante de ce projet pour l'Université de Toulouse est peu visible dans son rapport d'autoévaluation⁶⁶, qui indique que « la production scientifique portant sur l'intelligence artificielle et ses applications n'a pas sensiblement évolué depuis 2019 ».**

D'autre part, l'IHU *Health Age* est le premier « Institut de recherche translationnelle en gérosceince pour favoriser un vieillissement en bonne santé ». L'Université de Toulouse en est membre fondateur avec le CHU de Toulouse et l'Inserm. Il s'intègre pleinement dans l'axe stratégique « Bien-être et vie en bonne santé pour tous ». Sa création récente (2023) ne permet pas encore d'en apprécier l'impact.

Dans la longue liste des projets soutenus par différents partenaires, figurent les 15 défis-clés financés par la région Occitanie à hauteur de 2 à 3 M€ par défi, ainsi que les cinq Labex⁶⁷ et les huit Equipex.

En résumé, **Tiris a été l'outil « transitionnel » majeur de reprise d'une dynamique de site après l'échec de l'Idex. Les six pôles de recherche, animant l'ensemble des collectifs de recherche du site, sont venus soutenir ce nouvel élan. Ils mènent actuellement un travail de préfiguration d'instituts interdisciplinaires**, ayant vocation, pour chaque thématique choisie, de construire la cohérence entre les volets recherche, formation et international pour assurer notamment une meilleure lisibilité des activités du site.

3. Une relation bien structurée avec le CHU de Toulouse et l'Oncopole Claudius Regaud

La recherche en santé est dynamique et a été récompensée par le soutien du PIA à plusieurs dispositifs durant la période en évaluation, parmi lesquels : l'IHU *Health Age* (en 2023), l'*University of Toulouse graduate school of Emerging Infectious Diseases* (UNITEID) consacrée aux maladies infectieuses émergentes et lauréate de l'AMI CMA 2025-2030 et le programme Recherche hospitalo-universitaire RHU Bioface (en 2025) portant sur la reconstruction oro-faciale à partir de biomatériaux imprimés en 3D.

La coordination des activités de recherche hospitalière et universitaire est assurée par le Comité de la recherche en matière biomédicale et de santé publique (CRBSP), qui associe des représentants du CHU, de l'Université de Toulouse, de l'Oncopole Claudius-Regaud, du CNRS et de l'Inserm. Le CRBSP, qui avait été mis en sommeil, a retrouvé une nouvelle dynamique. Huit axes de recherche

⁶⁵ Par exemple pour la gestion du trafic ferroviaire, l'optimisation des flux de bus et de métros, les services de mobilité multimodale (MaaS), ou encore la maintenance prédictive des infrastructures et des matériels roulants.

⁶⁶ Le Comp 2025-2027 de l'UT fait cependant état de la demande d'une mention de master en IA dans le cadre d'une école graduée « ANITI IA » sur laquelle aucun détail n'est donné. Le rapport de la Cour des comptes sur l'UT3 établi en 2022 soulignait que l'effet structurant d'ANITI sur le potentiel de recherche et de formation de l'établissement apparaissait, au bout de trois ans, modeste, « puisque les progressions observées en matière d'IA étaient déjà dans une trajectoire à la hausse avant la mise en œuvre de l'Institut en avril 2019 ».

⁶⁷ Pour rappel, il s'agit des Labex administrés par la Comue (cf. la caractérisation chiffrée, p. 14).

ont été identifiés ; chacun d'entre eux bénéficie du financement d'un chef de projet permettant une décharge de tâches administratives pour les hospitalo-universitaires.

L'axe autour de la cancérologie est de grande qualité. Il implique le Cancéropôle Grand Sud-Ouest, l'un des sept cancéropôles soutenus et labellisés par l'Institut National du Cancer (Inca). Cet écosystème de la recherche sur le cancer bénéficie du soutien de EUR CARE « Cancer, vieillissement et réjuvenation », du LABREX (réseau de recherche d'excellence spécialisé sur les cancers de mauvais pronostic-Inca) COALA (Cure Oncogene-Addicted Lung Adenocarcinoma, 2024), de deux Instituts Carnot (Calym et Opale) et du pôle de compétitivité Cancer-Bio-Santé – Toulouse⁶⁸.

Un autre axe fort du domaine de la santé est relatif à la recherche clinique. Deux structures sont à l'œuvre : le Centre d'investigation clinique labellisé par l'Inserm et la DGOS⁶⁹ et surtout l'Unité mixte de service F-CRIN (Inserm, CHU de Toulouse, Université de Toulouse), qui joue un rôle central dans la coordination de l'infrastructure nationale en biologie et santé F-CRIN (*French Clinical Research Infrastructure Network*), réseau d'infrastructures de recherche clinique. L'unité de service toulousaine est le « point de contact principal », tant au niveau national qu'europpéen, en particulier dans le cadre du réseau européen ECRIN (*European Clinical Research Infrastructure Network*). L'Université de Toulouse participe en somme à cinq infrastructures nationales en biologie et santé. Pour faciliter la gestion et l'animation locale de ces cinq infrastructures, le site toulousain s'est organisé de façon originale autour du Groupement d'intérêt scientifique Genotoul. À noter également une action très originale, à l'interface des deux axes stratégiques, « le bien-être et la vie en bonne santé pour tous » et « le spatial et l'aéronautique », relative à la participation de l'Université de Toulouse à la Clinique Spatiale implantée sur le site du CHU, au sein du MEDES, l'Institut de médecine et physiologie spatiales dont l'Université de Toulouse est membre, avec le Cnes, le CHU de Toulouse, ainsi que d'autres universités françaises. Le MEDES est une des deux structures européennes consacrées à la médecine et à la physiologie spatiales.

Le comité considère que la qualité des relations entre l'Université de Toulouse, le CHU de Toulouse et l'Oncopole Claudius-Regaud constitue un atout majeur du site. Il encourage les partenaires à capitaliser davantage sur cette dynamique afin de renforcer la lisibilité de la stratégie relative au domaine de la santé à l'échelle du site et d'accroître son rayonnement international.

4. L'angle mort de l'intense recherche partenariale du site avec l'industrie

La politique d'innovation et de valorisation de l'Université de Toulouse est dynamique, mais peu lisible. Les nombreux brevets (489, dont 130 familles, plaçant l'Université de Toulouse 49^e ex aequo avec l'université Paris Saclay dans le classement national des déposants), ainsi que les 72 plateformes technologiques, témoignent de l'intense activité de recherche partenariale de l'Université de Toulouse, qui concerne quasi exclusivement les sciences et technologies. Bien

⁶⁸ Un enseignant chercheur du domaine est un chercheur hautement cité du classement Clarivate et un directeur de recherche CNRS du Centre de recherches en cancérologie a été récompensé par une médaille du CNRS.

⁶⁹ Direction générale de l'offre de soins.

développée, cette politique s'exprime dans de nombreux laboratoires communs (20) et dans des clusters où s'effectue l'essentiel de la participation des entreprises. Elle s'organise dans quatre Instituts Carnot (sur les huit du site) et dans un environnement marqué par trois pôles de compétitivité (sur les cinq du site). Elle bénéficie de l'appui de la société d'accélération du transfert de technologies et de l'animation comprenant environ 40 ingénieurs d'affaires, qui font le lien entre l'université et les partenaires industriels. L'Institut de recherche technologique (IRT) Saint Exupéry (aéronautique et spatial) est également une signature du site.

En dépit de l'existence de ces dispositifs importants, qui ont accompagné, entre autres, la création et le développement d'un nombre croissant de startups (33), **les structures d'innovation et de valorisation manquent de visibilité auprès des chercheurs et des acteurs industriels et de synergie, les coopérations sont vécues avec tel ou tel laboratoire ou telle ou telle équipe et non avec l'université en tant que telle, ce qui est un frein au développement de relations structurées, tant au niveau national qu'international, qui soient à la hauteur de l'importance de l'environnement industriel local.** En réponse à cette faiblesse, que l'Université de Toulouse analyse dans son rapport d'autoévaluation, elle s'est engagée dans le Pôle universitaire d'innovation (PUI) labellisé en 2023 pour dix ans et doté de 7,5 M€, dont elle peine encore à se saisir pleinement, et, parallèlement, elle s'est réorganisée en interne, en particulier par la mise en place en 2025 d'une nouvelle direction de l'innovation.

Les rapports d'autoévaluation de la Comue et de l'Université de Toulouse sont étonnamment discrets sur ce volet de la recherche partenariale qui est pourtant une caractéristique du site très remarquée des partenaires internationaux de recherche. Le comité encourage l'Université de Toulouse à mieux valoriser, notamment par l'intermédiaire du PUI, la richesse de cet écosystème, qui constitue un élément différenciant de l'Université de Toulouse au niveau national et particulièrement attractif à l'international.

Une stratégie internationale qui reste à construire et à porter à la hauteur de la qualité scientifique du site

1. Des résultats tangibles en matière d'action internationale de la Comue, qui méritent d'être amplifiés

La précédente évaluation du Hcéres recommandait à la Comue de définir une stratégie internationale à partir d'une cartographie des partenariats existants. Le comité relève par ailleurs que l'ambition de représenter le site toulousain à l'échelle internationale était explicitement inscrite dans le préambule des statuts de la Comue expérimentale, les établissements fondateurs affirmant leur volonté de « devenir une grande université de recherche, pleinement identifiée et reconnue en Europe et dans le monde » et de développer « une identité académique commune, visible au niveau international ». Afin de porter cette ambition, la Comue s'est dotée d'une vice-présidence en charge des relations européennes et internationales, ainsi que d'un département correspondant (DREI), chargé de travailler en coordination avec les responsables des politiques de formation, de recherche

et d'innovation. Une gouvernance spécifique a été mise en place. Elle comprenait, d'une part, un bureau réunissant l'ensemble des vice-présidents en charge des relations internationales des établissements fondateurs, ainsi que deux représentants des organismes nationaux de recherche, et, d'autre part, une commission des relations internationales associant les binômes politiques et opérationnels des établissements-membres et des organismes nationaux de recherche.

Depuis la perte de l'Idex en 2018, la politique internationale a dû être repensée dans un contexte institutionnel et financier incertain. Sur la base de la cartographie des coopérations réalisée dans le cadre de l'Idex, les partenariats stratégiques ont été recentrés. Cette démarche a notamment conduit au renforcement de la coopération avec l'Université du Connecticut⁷⁰ associant l'Université Toulouse Jean-Jaurès, Toulouse INP, l'ex-Université Toulouse III-Paul Sabatier et l'INSA Toulouse autour d'actions de recherche collaborative, d'échanges d'enseignants et d'enseignants-chercheurs et de mobilités étudiantes. Un accord-cadre d'échanges d'étudiants est également venu renforcer cette coopération.

Dans ce nouveau contexte, la Comue a également renforcé sa coordination avec les collectivités territoriales, notamment Toulouse Métropole et la Région Occitanie, ce qui s'est formalisé par le renouvellement en 2024 de la convention quadripartite entre la Comue, la région Occitanie, Toulouse Métropole et le Centre hospitalier universitaire de Toulouse. L'accueil à Toulouse, en septembre 2024, de la 34^e conférence de l'*European Association for International Education* (EAIE), organisée en partenariat avec Toulouse Métropole, la Région Occitanie et la Préfecture, **constitue à cet égard une réalisation majeure⁷¹, qui contribue au rayonnement du site toulousain.**

Les efforts les plus significatifs de la Comue ont porté, d'une part, sur le développement de la dimension européenne de sa politique internationale et, d'autre part, sur les dispositifs d'accueil et de mobilité.

L'engagement européen du site trouve une traduction particulièrement visible dans l'alliance UNIVERSEH (*European Space University for Earth and Humanity*), consacrée à l'espace sous tous ses aspects⁷². Créée en 2020, associant les établissements toulousains représentés par la Comue⁷³ à l'Université du Luxembourg, à l'Université de Luleå (Suède), à l'Université Heinrich-Heine de Düsseldorf (Allemagne) et à l'Université AGH de Cracovie (Pologne). Elle a été élargie en 2023 aux universités de Namur et de Rome Tor Vergata.

La création de cette université européenne a accompagné le développement d'une offre de formation conjointe significative conduisant au lancement, entre 2020 et 2024, de 20 nouveaux enseignements représentant 60 crédits ECTS. L'approche interdisciplinaire des enjeux du spatial y est favorisée, notamment grâce à la mise en place d'un groupe de travail consacré à la place des sciences humaines et sociales dans le projet. Un volet structurant en matière de recherche, présenté

⁷⁰ Le partenariat établi depuis 2017 a ainsi été renouvelé en 2022.

⁷¹ Cet événement a réuni plus de 7 300 professionnels de l'enseignement supérieur issus de plus de 110 pays.

⁷² Science, ingénierie, économie, sciences sociales et humaines, brevets et innovation, entrepreneuriat, sciences & médecine, art & culture.

⁷³ L'ancienne Université Toulouse III, Université Toulouse Jean Jaurès, Toulouse INP, l'Isae-Supaero et TBS Education.

infra, complète cette dynamique de l'alliance. **En matière de formation, le comité relève néanmoins plusieurs difficultés.** L'intégration des enseignements d'UNIVERSEH dans les maquettes de formation des établissements-membres demeure limitée, ce qui restreint les possibilités d'inscription des étudiants et fragilise la pérennisation des initiatives engagées. L'implication des enseignants reste également modérée malgré la mise en place d'un référentiel commun et l'appui d'un réseau d'ingénieurs pédagogiques. **Le comité recommande par conséquent de renforcer les efforts consentis dans des actions de communication plus ciblées.**

Parallèlement, la Comue a développé une politique ambitieuse d'accueil et de mobilité internationale. Le dispositif Toul'Box facilite ainsi les démarches d'installation des étudiants internationaux sur le territoire toulousain. Le soutien à la mobilité sortante a également été renforcé grâce au dispositif Mouv'Box. Cette politique s'accompagne du développement de formations en langues étrangères destinées aux étudiants, aux doctorants, aux postdoctorants, aux enseignants-chercheurs et aux personnels, ainsi que d'une offre croissante de formations dispensées en anglais, de doubles diplômes et de masters internationaux. L'établissement a également consolidé une politique d'accueil des publics exilés en s'appuyant notamment sur le dispositif Langues Accueil Migrants (DILAMI), ou encore le programme national d'aide à l'accueil en urgence des scientifiques et des artistes en exil (PAUSE).

Malgré ces réalisations, le comité constate que la stratégie internationale demeure insuffisamment formalisée, alors que ce manque de vision stratégique est susceptible de freiner la structuration du site et la mise en œuvre d'une dynamique partagée.

2. Une ambition internationale collective à coordonner par l'Université de Toulouse pour fédérer les acteurs du site

L'Université de Toulouse est désormais appelée à coordonner l'ambition internationale du site précédemment incarnée par la Comue. **Le comité constate toutefois que la stratégie internationale de cette université demeure encore largement fondée sur l'agrégation de coopérations bilatérales développées par les équipes académiques avec leurs partenaires étrangers.**

Dans le domaine de la formation, l'Université de Toulouse est présente à l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin, à l'Université française en Arménie et à l'Université des sciences et technologies de Hanoï au Vietnam, où elle a mis en place des diplômes délocalisés. Elle participe également à des dispositifs, tels que le collège doctoral franco-allemand « Apprentissage statistique pour des processus stochastiques complexes ». Plus récemment, les écoles universitaires de recherche (BioEco, CARE, MINT, NanoX, TESS et TULIP) ont favorisé la création de parcours internationaux au sein des mentions de master. **Le comité recommande à l'établissement de s'appuyer davantage sur les EUR, notamment en tant que structures de soutien financier, afin de renforcer les mobilités étudiantes et doctorales.** Il apparaît que cet enjeu est particulièrement important dans la perspective de la réactivation de la démarche de labellisation « Bienvenue en France ». En effet, malgré un pilotage assuré par la direction des mobilités et des formations internationales, ainsi qu'un soutien financier porté par la CFVU, les mobilités entrantes et sortantes demeurent limitées.

En ce qui concerne la recherche, la création en 2023 du domaine Recherche, innovation, valorisation et international (DRIVI), visant à renforcer le pilotage et la coordination des activités de recherche, de valorisation, de partenariats et de relations internationales, constitue une évolution organisationnelle importante et traduit une volonté de donner une dimension transversale à l'action internationale de l'établissement. Pour autant, le portefeuille de coopérations internationales demeure principalement constitué par l'agrégation d'initiatives développées à l'échelle des laboratoires et des équipes de recherche. Le rapport d'autoévaluation met notamment en avant les *International Research Laboratories*⁷⁴ (IRL), le Laboratoire mixte international *Franco-czech laboratory for clinical research on obesity*, les *International Research Projects*⁷⁵ (IRP) et les *International Research Networks*⁷⁶ (IRN). **Ces dispositifs sont cependant principalement présentés comme des instruments des organismes nationaux de recherche, alors qu'ils constituent également des atouts majeurs du site et des leviers potentiels de structuration de sa politique internationale.**

L'établissement a également développé plusieurs mesures d'accompagnement ayant pour objectif d'amplifier la dimension internationale des activités de recherche, notamment par le soutien à la mobilité des doctorants (une vingtaine de projets sont financés chaque année), ainsi que par l'accueil de professeurs invités à hauteur de cinquante mois financés par an. **Si ces dispositifs contribuent effectivement à l'ouverture internationale des activités de recherche, leur ampleur demeure modeste au regard du potentiel scientifique exceptionnel du site.**

De manière générale, le comité observe que le rapport d'autoévaluation recense un grand nombre d'initiatives et de partenariats internationaux sans faire clairement apparaître la stratégie d'ensemble qui les relie, les priorités géographiques, scientifiques ou académiques qui orienteraient leur développement. Cette accumulation d'actions, aussi riche soit-elle, ne saurait à elle seule tenir lieu de stratégie internationale structurée. **Les douze IRL et LMI du site, les dix projets d'UR mixtes internationales (dont huit coordonnées par l'Université de Toulouse) ainsi que l'alliance européenne UNIVERSEH constituent autant d'actifs stratégiques sur lesquels le comité recommande à l'Université de Toulouse de s'appuyer pour élaborer une politique internationale plus affirmée. De surcroît, dans la perspective de l'intégration des missions de la Comue au sein de l'Université de Toulouse, le comité recommande de veiller à un transfert effectif des compétences, des réseaux et de l'expertise accumulés au cours des années précédentes.** Une coordination renforcée avec les partenaires du site, notamment les organismes nationaux de recherche, dont l'expérience et les réseaux internationaux constituent des ressources importantes, paraît également souhaitable, afin de soutenir la mise en œuvre d'une stratégie internationale pleinement partagée.

⁷⁴ Les *International Research Laboratory* (IRL) sont des unités de recherche implantées à l'étranger au sein desquelles des activités de recherche sont menées en commun autour d'axes scientifiques partagés. La liste des IRL dans lesquelles est impliquée l'Université de Toulouse est disponible sur le site de l'université : <https://www.univ-tlse3.fr/la-recherche/international-research-laboratories-irl>.

⁷⁵ <https://www.univ-tlse3.fr/la-recherche/international-research-projects-irp>.

⁷⁶ <https://www.univ-tlse3.fr/la-recherche/international-research-networks-irn>.

3. Un accompagnement efficace au dépôt de projets de recherche européens par la Comue, qui doit désormais être intégré dans une stratégie de site

L'action européenne constitue l'un des domaines dans lesquels la Comue a développé une expertise reconnue. En matière de recherche, celle-ci repose principalement sur deux piliers : le projet STAR (Stratégie d'accroissement des ressources) et l'alliance européenne UNIVERSEH.

La volonté de structurer une stratégie européenne à l'échelle du site toulousain s'est notamment traduite par le lancement, en septembre 2023, du projet STAR dans le cadre du programme ASDES⁷⁷ soutenu par France 2030. Doté de 2 M€ durant la période 2023-2033, ce projet vise à renforcer la capacité du site à accéder aux financements européens en proposant l'accompagnement des chercheurs dans leurs réponses aux appels à projets et en préfigurant un service Europe mutualisé à l'échelle du site.

Les premiers résultats sont encourageants. Le guichet unique mis en place a suscité une demande importante d'accompagnement. Selon les données communiquées par l'Agence nationale de la recherche, le dispositif a accompagné 32 projets européens, dont huit relevant de l'*European Research Council* (ERC) et sept des actions Marie Skłodowska-Curie, avec un taux de réussite de 33 %. Le projet STAR vient par ailleurs en appui du programme Tiris, qui a mis en place un dispositif de bourses postdoctorales cofinancées par l'Union européenne. Le comité considère que cette initiative constitue l'un des acquis les plus prometteurs de la période de référence. Toutefois, sa pérennité demeure conditionnée au maintien des financements spécifiques dont elle bénéficie actuellement. Par ailleurs, la visibilité du dispositif au sein du site reste limitée. **Le comité recommande de pérenniser les acquis du projet STAR au-delà de sa phase de financement initiale et d'en renforcer la visibilité afin qu'il puisse constituer le socle d'une véritable stratégie européenne de site.**

Le second pilier de cette politique européenne repose sur l'alliance UNIVERSEH. Dans ce cadre, le projet de recherche *Beyond UNIVERSEH*, financé par Horizon 2020 et mis en œuvre à partir de 2021, avait pour objectif de construire une stratégie de recherche commune à l'horizon 2035-2050 autour des enjeux sociétaux liés à l'espace. Le projet a réalisé une cartographie des équipes et des plateformes de recherche de l'alliance, a développé des initiatives de science citoyenne, ainsi que des actions de formation à la communication scientifique. **Le comité relève néanmoins que les résultats obtenus demeurent en deçà des ambitions initiales.** L'établissement lui-même identifie plusieurs difficultés : une intégration insuffisante dans les dynamiques de formation, une faible appropriation par les communautés scientifiques, un modèle de gouvernance perçu comme descendant, ainsi que l'absence de moyens permettant de financer directement des activités de recherche. La faiblesse des financements disponibles et l'absence de perspectives de pérennisation ont également constitué des freins importants. **Le comité recommande que les futurs projets**

⁷⁷ Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

européens de structuration scientifique soient davantage construits à partir des priorités exprimées par les communautés de recherche locales.

En ce qui concerne la seule Université de Toulouse, cette dernière, au cours de la période entre 2019 et 2024, n'a pas significativement renforcé sa capacité d'accompagnement. Seuls six porteurs de cette université ont été soutenus par des programmes de l'ERC (trois allocations *Synergy*, deux *Starting Grants* et un *Advanced Grant*) durant la période sur les 59 au total pour l'ensemble du site toulousain, dont près de la moitié dans les domaines des sciences et technologies. Ces résultats demeurent modestes au regard du potentiel scientifique de cette université. Le financement européen moyen annuel obtenu par l'établissement, de l'ordre de 3,8 M€, reste nettement inférieur au volume des financements nationaux, qui atteint en moyenne 8,8 M€ par an.

Des dispositifs pertinents de soutien à la vie étudiante, mais peu utilisés

1. Une politique de vie étudiante à l'Université de Toulouse qui bénéficie d'outils pertinents, mais qui peine à mobiliser les étudiants

La politique de vie étudiante de l'Université de Toulouse s'appuie sur une gouvernance portée par deux vice-présidences étudiantes et trois vice-présidences déléguées⁷⁸. Elles contribuent à la préparation des travaux de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et participent à la prise en compte des besoins des étudiants dans les différentes instances de l'établissement.

Le Conseil des étudiants a vocation à favoriser les échanges sur les questions relatives à la vie étudiante, à la formation et à l'innovation pédagogique dans un cadre distinct des conseils statutaires. Toutefois, créée en 2015, cette instance est restée inactive au cours de la période de référence avant d'être réactivée en 2024 sous l'impulsion de la CFVU. **Le comité recommande de consolider cette dynamique en assurant la tenue régulière des réunions du Conseil des étudiants et en veillant à son inscription durable dans le fonctionnement de l'établissement.**

L'engagement étudiant dans la gouvernance a connu plusieurs évolutions positives au cours de la période. Une réflexion a notamment été menée sur les compétences de la vice-présidence étudiante et a conduit à l'adoption, en 2023, d'une charte des élus clarifiant les droits, les rôles et les responsabilités des représentants étudiants. L'Université de Toulouse a également développé des mécanismes de reconnaissance de l'engagement étudiant, notamment dans le cadre de l'unité d'enseignement « Engagement social et citoyen », qui permettent depuis septembre 2022 de valider 3 crédits ECTS en Licence et en Master. **Le comité observe toutefois que ces dispositifs demeurent insuffisamment connus des étudiants, qui ne les utilisent pas assez. En outre, s'il existe bien une**

⁷⁸ VPD à la stratégie formation et vie étudiante de site, VPD vie étudiante et vie sociale, VPD égalité, inclusion, diversité.

charte précisant les modalités de valorisation de cet engagement⁷⁹, celles-ci ne semblent pas appliquées de manière homogène par les composantes⁸⁰. Le comité recommande à l'établissement d'harmoniser les dispositifs de reconnaissance de l'engagement étudiant à l'échelle de l'Université de Toulouse et d'en renforcer la visibilité.

La politique de vie étudiante de l'Université de Toulouse a été structurée par le Schéma directeur de la vie étudiante (SDVE), adopté en 2024 à l'issue d'une large consultation. Ce document identifie plusieurs priorités pertinentes, notamment l'amélioration de l'accès aux services pour les étudiants des sites délocalisés, ainsi que l'accompagnement des étudiants internationaux, la prise en compte des enjeux de transition écologique et sociétale, ainsi que la promotion du bien-être étudiant. Le comité constate toutefois que plusieurs de ces thématiques sont également développées dans le Schéma d'amélioration de la vie étudiante porté à l'échelle du site par la Comue et le Crous. Dans la perspective de l'intégration de la Comue au sein de l'Université de Toulouse, cette situation souligne la nécessité de veiller à la cohérence et à la lisibilité des orientations stratégiques relatives à la vie étudiante. **Le rapprochement institutionnel en cours constitue à cet égard une occasion pour simplifier l'architecture des documents de référence et renforcer la cohérence de l'action menée au bénéfice des étudiants.**

L'université propose une offre culturelle, sportive et événementielle diversifiée, fondée sur des ateliers, des manifestations thématiques et des activités sportives variées. Cette dynamique s'appuie sur un tissu associatif particulièrement riche, composé d'une centaine d'associations étudiantes bénéficiant d'un soutien institutionnel significatif, notamment par la mise à disposition d'espaces spécifiques comme la Maison des étudiants. **Le comité attire toutefois l'attention de l'établissement sur la nécessité de garantir un accès équivalent à cette offre sur l'ensemble des campus et des sites délocalisés. L'intégration de l'École d'ingénieurs de Purpan dans les actions développées dans le cadre du SDVE apparaît également comme un enjeu de cohérence à l'échelle de l'Université de Toulouse.**

L'établissement a par ailleurs développé une politique volontariste en matière de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Une formation obligatoire a été expérimentée en 2023-2024 auprès de certains publics de licence et de master avant d'être généralisée à l'ensemble des formations en 2024-2025. Son caractère obligatoire constitue un signal fort de l'engagement institutionnel. Cette politique est complétée par l'existence d'une cellule d'écoute, d'un groupe d'analyse des signalements et du service d'accompagnement, de veille et d'écoute (AVEC), accessible en permanence. L'augmentation significative du nombre de signalements, qui a doublé entre 2023 et 2024 pour atteindre 54 situations traitées, témoigne de la visibilité croissante du dispositif.

Le comité souligne également l'engagement de l'établissement dans la lutte contre la précarité étudiante. Celui-ci se traduit par le soutien apporté aux épiceries sociales et solidaires étudiantes,

⁷⁹ <https://www.utoulouse.fr/amenagement-des-etudes/lettre-de-cadrage-ue-esc>.

⁸⁰ Entretiens.

par des dispositifs d'aides d'urgence, ainsi que par des partenariats avec le Crous, la Caisse primaire d'assurance maladie et des acteurs du logement d'urgence. Ces actions contribuent à répondre à des besoins sociaux en forte progression.

Il apparaît en revanche que les réflexions sur les questions d'accessibilité physique et numérique sont moins avancées. **Le comité recommande à l'établissement de définir une stratégie plus structurée en matière d'accessibilité, assortie d'objectifs opérationnels et d'indicateurs de suivi, afin de garantir un accès effectif de tous les étudiants aux services, aux enseignements et à la vie universitaire.**

2. Un soutien marqué de la Comue à la vie étudiante du site, enjeu de l'intégration de la Comue dans l'Université de Toulouse

À l'échelle du site, la Comue a développé une offre complémentaire qui enrichit celle qui est proposée aux étudiants par leurs établissements d'origine. La création en 2023 du Parlement étudiant constitue à cet égard une initiative originale visant à renforcer l'expression étudiante et la participation à la vie démocratique du site. Dotée de 52 membres, dont 46 étudiants, et animée par un vice-président étudiant statutaire, élu par ces membres, cette instance se réunit plusieurs fois par an afin de formuler des propositions destinées aux établissements-membres. **Le comité relève néanmoins que la mobilisation des étudiants demeure variable selon les dispositifs et que le pouvoir d'influence réel de cette instance reste encore à consolider.**

La Comue joue également un rôle reconnu dans les domaines de l'orientation et de l'insertion professionnelle. L'outil de cartographie des formations, qui recense plus de 1 500 formations et qui a enregistré plus de 223 000 utilisateurs en 2024, améliore sensiblement la lisibilité de l'offre de formation du site. Le dispositif Pépite constitue également un outil pertinent de soutien à l'entrepreneuriat étudiant, même si sa visibilité et sa dynamique à long terme mériteraient d'être consolidées.

Le Schéma d'amélioration de la vie étudiante porté conjointement par la Comue et le Crous constitue aujourd'hui le principal cadre stratégique de coordination à l'échelle du site. Il fédère plus de 300 acteurs autour d'actions visant à favoriser l'intégration, l'engagement et la réussite des étudiants. Son prolongement pour la période 2026-2028 témoigne de sa reconnaissance par les partenaires du site.

Le comité souligne également le rôle structurant joué par la Comue dans le domaine de la santé étudiante. Le Service interuniversitaire de santé étudiante Toulouse-Occitanie Ouest a connu une montée en puissance importante depuis 2019, favorisée par l'intégration des services de santé universitaires et par l'attention croissante portée aux enjeux de santé mentale. Doté d'un budget de 3,2 M€, il déploie de nombreuses actions en matière de prévention, d'accompagnement psychologique et de promotion de la santé. Malgré ces avancées, plusieurs difficultés persistent, notamment la saturation des dispositifs de santé mentale, les inégalités territoriales d'accès aux soins et la visibilité encore insuffisante de certaines offres auprès des étudiants.

La Comue a aussi développé des actions reconnues en matière d'inclusion, notamment grâce à la plateforme Atouts pour tous et le programme Atypie Friendly, devenue une référence nationale pour l'accompagnement des étudiants présentant des troubles du neurodéveloppement.

Le comité considère que l'ensemble de ces dispositifs constitue une véritable valeur ajoutée pour les étudiants du site et représente un acquis important de la période évaluée. Les initiatives de la Comue en matière de santé des étudiants, d'inclusion, d'insertion professionnelle et d'accueil des étudiants internationaux, paraissent particulièrement structurantes. **Dans la perspective de l'intégration de la Comue au sein de l'Université de Toulouse, le comité recommande de garantir la continuité des dispositifs existants et de préserver les compétences développées au niveau du site afin que cette réorganisation institutionnelle ne se traduise pas, même temporairement, par une dégradation de la qualité des services rendus aux étudiants.**

Une offre de formation de qualité, dont l'amélioration nécessite désormais la définition d'une politique partagée à l'échelle de l'établissement et un renforcement du pilotage

1. Une offre de formation riche, professionnalisante et adossée à la recherche

L'offre de formation de l'Université de Toulouse s'inscrit dans un environnement remarquable aux plans scientifique, partenarial et socio-économique. Centrée sur les sciences et technologies, les sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) et la Santé, elle propose une diversité de diplômes nationaux en premier cycle, ainsi que quelques parcours sélectifs⁸¹ et une large offre de mentions de master. Cette offre implique onze sites au-delà de Toulouse, ce qui confère à l'université un rôle-clé dans les villes d'équilibre de la région. Prenant en compte les spécificités de chaque territoire, elle contribue au développement de schémas locaux de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation. Elle est par ailleurs largement ouverte vers les autres établissements du site, à travers notamment 23 co-accréditations de mentions de master avec les écoles d'ingénieurs, universités et instituts toulousains. Le partenariat avec le centre hospitalo-universitaire de Toulouse (CHU) se concrétise pour sa part par un éventail complet des formations réglementées, médicales et paramédicales.

Durant la période de référence, les principales évolutions structurelles de l'offre de formation résultent tout d'abord des réformes des politiques publiques qui ont été déployées, plutôt avec succès, par les composantes, pour certaines, récemment réorganisées. Elles concernent la mise en place du BUT par l'IUT⁸² fusionné Toulouse-Auch-Castres (anciennement IUT Paul-Sabatier), l'accès aux études de Santé et l'universitarisation des formations paramédicales portées par la Faculté de

⁸¹ Une double licence, un parcours Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles et deux cursus de master en ingénierie.

⁸² Bachelor universitaire de technologie (BUT), Institut universitaire de technologie (IUT).

Santé et le lancement de la licence flexible par la Faculté des sciences et ingénierie⁸³, qui vise à favoriser la réussite étudiante (et vient compléter des dispositifs classiques de type tutorat et remédiation).

On observe par ailleurs ces dernières années un net développement de l'alternance, accompagné par l'université. Il s'est traduit par une forte augmentation du nombre d'alternants, qui est passé de 1400 en 2019-20 à 2500 en 2023-2024⁸⁴ (essentiellement en troisième année de BUT et en M2). Cette trajectoire a été fortement soutenue par l'établissement, notamment au moyen d'un système d'incitation sous la forme d'une reconnaissance dans le référentiel d'équivalence horaire des enseignants-chercheurs. Au-delà des diplômes en alternance, la dimension professionnalisation de l'offre de formation de l'Université de Toulouse repose notamment sur les liens avec les acteurs socio-économiques (interventions auprès des étudiants) et l'introduction de stages dans les formations, qu'elles soient ou non professionnalisantes. Les formations en santé, en particulier, bénéficient de la relation avec l'institut toulousain de simulation en santé (ItSimS), qui permet une formation en situation professionnelle entièrement construite pour l'apprentissage par compétences. Le travail d'universitarisation des professions paramédicales renforce par ailleurs les interactions avec les IFSI⁸⁵ et le CHU. De nombreux projets du programme Compétences et métiers d'avenir (CMA, 15 validés et quatre déposés) portés par l'Université ou la Comue viennent également nourrir la professionnalisation de l'offre de formation de l'Université de Toulouse, et des dispositifs de type forum stages-emplois, atelier de technique de recherche d'emplois, mais aussi la mobilisation du réseau des alumni, du mécénat et du Pépite⁸⁶, ou encore la reconnaissance de compétences transverses et la micro-certification Université 360⁸⁷ favorisent l'accompagnement des étudiants vers l'insertion professionnelle. À l'image du dynamisme dont fait preuve le secteur Santé, l'Université de Toulouse souhaite développer la formation continue dans d'autres disciplines en s'appuyant sur la micro-certification et la mise en place des blocs de compétences. Un accompagnement original des enseignants est en place : il consiste en une UE de pilotage et développement de la formation continue reconnue dans le référentiel d'équivalence horaire. **Les effets de ce dispositif restent cependant à apprécier et le comité recommande à l'Université de Toulouse d'en évaluer l'efficacité sur le développement de la formation continue.**

L'adossement à la recherche, particulièrement développé en master, est solide, les formations bénéficiant de la qualité des laboratoires, du soutien des EUR et d'un taux d'encadrement par des enseignants-chercheurs supérieur à 50% en moyenne dès la Licence⁸⁸. La formation à la recherche s'appuie également sur une politique documentaire, menée de concert entre l'Université de Toulouse et la Comue, qui irrigue tous les niveaux de formation, à large échelle⁸⁹ et intègre notamment les

⁸³ Les Licences « flexibles » s'appuient sur un ensemble d'Unités d'Enseignement (UE) obligatoires ou à choix permettant aux étudiants de s'inscrire dans un itinéraire permettant la validation de 180 ECTS, sur une base de 60 ECTS par an. Le choix de l'itinéraire se fait en concertation étroite avec une direction des études et dépend de la formation antérieure, des orientations scientifiques et du projet professionnel de l'étudiant.

⁸⁴ Rapport d'autoévaluation, p. 60.

⁸⁵ Institut de formation en soins infirmiers.

⁸⁶ Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat.

⁸⁷ Université 360 est une structure qui impulse, porte et promeut une offre de services pour tout public.

⁸⁸ Rapport d'évaluation du 1^{er} cycle, Hcéres, p.14, Rapport d'évaluation du 2^e cycle, Hcéres, p. 14.

⁸⁹ 6 245 étudiants formés en 2024 dans 50 cursus, de la Licence au doctorat.

enjeux liés au développement des IA génératives⁹⁰. Dans le prolongement de la formation à la recherche en master, l'Université de Toulouse accorde une attention particulière à sa politique de formation doctorale⁹¹, qui s'inscrit dans une démarche de co-accréditation en délivrance conjointe avec la Comue et les établissements du site. Elle est ainsi co-accréditée pour 10 écoles doctorales sur les 15 du site, en Science-Technologie-Santé pour 9 d'entre elles (soit toutes les écoles doctorales dans ce domaine, et une en Sciences Humaines et Sociales⁹²). Le conseil de la politique doctorale est l'organe stratégique ; il implique tous les établissements et il sera bientôt complété du vice-président CFVU⁹³ de l'Université de Toulouse et des représentants des EUR. Le conseil de la politique doctorale et l'école des docteurs (le collège doctoral) forment une gouvernance partagée, qui s'appuie sur un cadre réglementaire harmonisé, un observatoire commun, des formations doctorales de qualité⁹⁴. **Le comité observe que cette politique se traduit par de très bons taux d'insertion des docteurs⁹⁵ et concourt à renforcer l'attractivité de l'établissement.** Les axes d'amélioration concernent le renforcement de l'implication des chercheurs, la mise en place d'actions en faveur du développement durable, le lancement d'un plan de communication pour accroître la visibilité du doctorat et de ses débouchés, et le déploiement plus dynamique des enquêtes auprès des docteurs pour assurer une amélioration continue des formations doctorales en réponse aux besoins des doctorants. On peut par ailleurs regretter que l'attention portée à la formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique dans le cadre de la formation doctorale⁹⁶ ne trouve pas de prolongement au niveau Licence et Master.

L'offre de formation de l'Université de Toulouse comporte des parcours qui font une large place aux approches pluridisciplinaires, notamment ceux qui relèvent de l'environnement, des sciences de la Terre, ou des STAPS ainsi que de parcours sélectifs de 1^{er} cycle. Le programme d'action « Formation » porté par la Comue dans le cadre de Tiris contribue également à développer l'interdisciplinarité dans les formations, notamment grâce à la mise en place de certificats interdisciplinaires en licence, master et doctorat⁹⁷. L'effet structurant de ce programme est cependant peu visible, faute d'une réflexion stratégique commune explicitement formalisée par les équipes de gouvernance.

Ce constat peut être généralisé au-delà du seul sujet de l'interdisciplinarité. En effet, les analyses formulées dans les rapports d'autoévaluation de l'Université de Toulouse et de la Comue ne permettent pas d'identifier clairement les effets du programme Tiris, des EUR et de l'Alliance européenne sur le degré de coopération au niveau des formations des établissements (mise en

⁹⁰ La charte IA de l'UT à destination des personnels et étudiants a été votée par les conseils en 2025.

⁹¹ L'UT co-accrédite 10 écoles doctorales sur les 15 du site, dont les 9 du domaine Science-Technologie-Santé, et contribue avec ses partenaires aux formations doctorales.

⁹² Ces 10 écoles doctorales sont co-accréditées avec la Comue et d'autres établissements du site. Au total, le nombre de co-accréditations que l'université de Toulouse entretient avec ces établissements est la suivant : 7 avec l'Institut national polytechnique de Toulouse, 6 avec l'Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse, 5 avec l'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace, 3 avec l'Université Toulouse Jean-Jaurès, 3 avec l'École Nationale de l'Aviation Civile, 1 avec l'Université Toulouse Capitole et 2 avec l'Institut Mines-Télécom.

⁹³ Commission de la formation et de la vie universitaire.

⁹⁴ Rapport d'autoévaluation de la Comue, p. 59.

⁹⁵ Rapport d'évaluation du 3^e cycle, Hcéres, p. 17 et rapport d'autoévaluation de la Comue, p. 58 : 94% d'insertion à 5 ans.

⁹⁶ 40 sessions annuelles regroupant 800 doctorants.

⁹⁷ 12 modules interdisciplinaires ont été ainsi ouverts pour l'année universitaire 2025-2026.

place de passerelles, prise en compte de la pluridisciplinarité, enjeux des transitions écologiques et numériques) et sur la dynamique de l'offre de formation de l'Université de Toulouse. **Le comité regrette à cet égard que les outils et les actions fédératives portés par la Comue dans le domaine de la formation⁹⁸, qui contribuent effectivement au déploiement de projets construits par les communautés, à la qualité de l'expérience étudiante et au développement d'interactions entre les services des différents établissements impliqués, ne soient pas clairement intégrés dans une stratégie lisible et concertée, permettant d'obtenir une cohérence d'ensemble ou une réticulation accrue et pérenne entre les établissements. Ce constat conduit le comité à insister sur la nécessité, dans le cadre des transformations en cours, de renforcer la définition d'une stratégie collective prenant appui sur les actions lancées par la Comue au bénéfice de la qualité des formations de l'ensemble de ses fondateurs.**

2. Une politique de formation essentiellement déléguée aux composantes et sans analyse stratégique partagée à l'échelle de l'établissement

L'Université de Toulouse définit sa politique de formation en mobilisant les missions qui sont au cœur de l'activité d'un établissement d'enseignement supérieur : elle a ainsi « pour ambition de doter ses étudiants de solides bases scientifiques, des compétences pour une insertion réussie au plus tôt après la sortie d'études et d'un esprit critique pour évoluer dans le monde moderne, sachant utiliser les nouvelles technologies et les outils numériques de manière efficace, consciente et éthique⁹⁹ ». **Le comité observe cependant qu'au-delà de cette affirmation, la politique de formation de l'université durant la période de référence a été peu formalisée et peu structurée, s'agissant du choix des formations et de la construction des programmes. Elle n'a intégré en particulier qu'imparfaitement, à l'échelle de l'ensemble de l'établissement, des transformations pédagogiques majeures comme l'internationalisation, l'approche par blocs de connaissances et de compétences ou la prise en compte de l'intelligence artificielle, de l'éthique et du sens critique, de la pluridisciplinarité et des transitions sociétales¹⁰⁰.** Le rapport d'autoévaluation de l'Université de Toulouse, celui de la Comue, ainsi que le contrat pluriannuel 2021-2026 et le Comp 2025-2027, en fournissent deux explications.

La première explication réside dans l'application, de longue date, du principe de subsidiarité aux composantes, qui font les choix de mentions et de diplômes, et de construction des programmes. Certes, la gouvernance de l'Université de Toulouse et la CFVU établissent des éléments de cadrage

⁹⁸ L'innovation pédagogique, la documentation, l'appui à la formation initiale et continue dans le cadre des projets Tiris et CMA (mise en place de conseils de perfectionnement sectoriels, développement de minor programmes incluant l'interdisciplinarité, formation aux transitions écologique et sociétale), la coordination d'actions et de dispositifs d'information et d'orientation à échelle territoriale, l'entrepreneuriat étudiant (Pépité Ecrin), l'appui à l'internationalisation des formations (développement d'outils au service de la mobilité entrante et sortante, développement de programmes courts de formations, déploiement des actions de l'Alliance européenne).

⁹⁹ Rapport d'autoévaluation, p. 55.

¹⁰⁰ On doit cependant souligner que la note de cadrage de l'offre de formation de l'Université de Toulouse pour l'accréditation 2027-2031 adoptée en mars 2026 par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire énonce explicitement des dispositifs précis dans plusieurs de ces domaines, notamment la formation aux transitions écologiques et sociétales, à l'intelligence artificielle et au numérique, ainsi que l'approche par compétences (<https://www.utoulouse.fr/conseils/41-approbation-de-la-lettre-de-cadrage-de-loffre-de-formation-de-luniversite-de-toulouse-pour-laccreditation-2027-2031>).

sur quelques aspects transverses comme l'enseignement des langues, les stages, les conseils de perfectionnement, mais ne suscitent pas d'impulsion particulière quant à la déclinaison des arrêtés associés aux diplômes nationaux et à la prise en compte des réformes récentes. Ils ne définissent pas non plus une politique volontaire et coordonnée pour l'internationalisation ou la réussite, ce qui, dans ce dernier cas, a pour conséquence l'absence d'analyse collective et coordonnée entre les composantes des pratiques et des enjeux de la réussite étudiante. Le cadrage dont disposent les composantes est ainsi essentiellement, d'une part économique (fondé sur la charge théorique en heures et une projection des inscriptions incluant un seuil d'ouverture des formations) et, d'autre part, restreint à certains dispositifs d'amélioration continue et de pilotage, comme les conseils de perfectionnement et les enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle. Pour autant, le cadrage établi ne se traduit ni par une pleine appropriation de ces dispositifs par les équipes pédagogiques, ni par un pilotage des formations réellement institué au sein des composantes, ni par une véritable consolidation des enseignements tirés des conseils de perfectionnement.

La seconde explication tient à ce que les évolutions institutionnelles successives de la Comue et de l'université ont induit des évolutions de leurs rôles stratégiques dans le domaine des formations, qui ont fait visiblement passer au second plan les enjeux de politique de formation propres à l'Université de Toulouse et le travail nécessaire pour renforcer la cohérence d'ensemble des cursus. L'attention de l'Université de Toulouse s'est en effet beaucoup portée sur les AAP structurants de type PIA (EUR, CMA) et les priorités énoncées dans le contrat pluriannuel ou le Comp montrent que les équipes ont été fortement mobilisées par ces exercices, ce qui a retardé la mise en place de contrats d'objectifs et de moyens avec les composantes (voir *infra*), ainsi que celle de la commission Formation associée à la CFVU annoncée dans le volet spécifique de l'Université de Toulouse du contrat pluriannuel de site 2021-2026.

Le comité constate que ce contexte a des conséquences préjudiciables sur la capacité de l'Université de Toulouse à apporter des réponses claires, à l'échelle de l'ensemble de l'offre de formation, à un certain nombre de fragilités par ailleurs bien identifiées dans le rapport d'autoévaluation. Par exemple, les faiblesses concernant l'internationalisation ou la professionnalisation sont évoquées¹⁰¹ sans mention d'un plan d'action de remédiation précis. Les difficultés rencontrées dans le déploiement du contrôle continu intégral et de la licence flexible¹⁰², dispositifs permettant aux étudiants de progresser à leur rythme, sont, elles aussi explicitées, mais sans évocation des solutions pour les surmonter. En dehors du déploiement de l'organisation en blocs de compétences dans les formations professionnalisantes, la réflexion sur les compétences et sur l'approche programme est pour sa part embryonnaire. Certes, pour stimuler l'adhésion des enseignants-chercheurs à l'approche par compétences, un accompagnement par des ingénieurs pédagogiques est en place, mais le plan de déploiement dans les formations de Licence n'est pas détaillé dans le rapport d'autoévaluation. Plus largement, la régulation de l'offre de formation à

¹⁰¹ L'UT pointe notamment la nécessité nécessaire d'engager une réflexion sur la cohérence des enseignements dédiés au projet professionnel afin de renforcer les collaborations entre les composantes ou bien encore la faiblesse des flux de mobilité entrante et sortante.

¹⁰² Inadaptation du système d'informations scolarité, insuffisance du suivi régulier des étudiants et de l'adaptation des contrats pédagogiques, complexité du suivi du CCI.

l'échelle des composantes empêche toute réflexion transverse sur l'architecture de l'offre de formation et aucune passerelle entre licence, BUT/BUT et licence Pro ou licence et licence Pro n'est mise en place ou analysée.

Dans le domaine de la diversification des pratiques pédagogiques, l'éclatement de l'accompagnement des enseignants-chercheurs entre différentes structures (centre E Formation, groupe Acomp pour l'approche par compétences, référents TICE¹⁰³ en central ou en composantes) empêche de voir clairement la politique d'ensemble définie par l'université, et ce malgré la mise en place en 2021 d'un réseau (le DAPE ou Dispositif d'Appui à la Pédagogie des Enseignements) qui regroupe les différents services d'appui en composantes. **L'articulation entre les dispositifs de transformation pédagogique de l'Université de Toulouse et ceux de la Comue (portés par le Service interuniversitaire de Pédagogie) gagnerait pour sa part à être précisée dans la perspective de l'intégration de celle-ci au sein de l'université (les rapports d'évaluation des deux établissements restant muets sur ce point). Des orientations précises pourraient être dessinées dans le cadre de la préparation de la prochaine accréditation, en consolidant les actions Innovation-transformation pédagogique mises en place par la Comue¹⁰⁴.**

L'Université de Toulouse a bien conscience des conséquences, en matière de politique de formation, de son mode d'organisation historique consistant à laisser une large autonomie aux composantes. Elle entend désormais tirer profit du dynamisme et du travail collaboratif des équipes engagées dans des projets d'ampleur (CMA, EUR ou volet « Formation » de Tiris) pour renforcer sa capacité de diagnostic et de coordination de l'offre de formation à l'échelle de l'établissement. **Le comité soutient cette démarche, dont il est attendu des progrès sensibles en matière d'évaluation d'impacts de dispositifs pédagogiques et un renforcement de la cohérence d'ensemble de l'offre de formation.** Plus globalement, ces projets de formation de plus grand périmètre viennent renforcer le dialogue entre les équipes de gouvernance chargées de la politique de la formation de l'Université de Toulouse et de la Comue. Ce dialogue enrichi constitue une brique élémentaire du processus d'intégration de la Comue dans l'Université de Toulouse et devrait faciliter l'installation de cette dernière dans son futur rôle de coordination à l'échelle du site toulousain, ce qui implique le partage des enjeux et la définition de priorités et de modalités de pilotage. **À cet égard, l'Université de Toulouse gagnerait à prendre exemple sur la démarche qui a consisté à définir, au niveau du site, six pôles de recherche communs aux établissements, qui jouent désormais un rôle structurant et collaboratif (voir *infra*). Une démarche similaire dans le domaine de la formation pourrait être de nature à renforcer la coordination dans le domaine de la formation.**

¹⁰³ Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement.

¹⁰⁴ Formation continue pour 300 personnels EC par an ; accueil de 75 nouveaux entrants par an ; mise en place d'un plan de compagnonnage, d'animation, d'un diplôme universitaire interdisciplinaire pour l'intégration des enjeux environnementaux ; mise en place d'un réseau d'échanges reconnu et actif, d'un réseau d'ingénierie pédagogique.

3. Un pilotage de l'offre de formation et des processus d'amélioration continue qui restent à mettre en place

La brique formation du système d'information décisionnel fournit les données essentielles du pilotage de l'offre de formation : suivi de l'attractivité des formations, suivi de cohortes, de la réussite et de l'insertion professionnelle, étude de coût de type P2CA¹⁰⁵. Elle a vocation à permettre aux différents acteurs (équipes pédagogiques, composantes, gouvernance de l'université, de disposer d'une vue analytique des formations. Le pilotage de l'offre de formation est donc doté d'outils, mais, comme cela est indiqué dans le rapport d'autoévaluation, ne repose pas encore sur un mécanisme institué et partagé d'analyse de l'offre de formation et de sa soutenabilité, impliquant les composantes et le niveau central. On ignore en particulier les rôles respectifs des équipes pédagogiques, des composantes et de la CFVU dans l'analyse de ces données et la façon dont chacun les utilise pour ajuster les choix de formation, les programmes, les organisations pédagogiques ou la mise en place d'actions spécifiques. Il en va de même s'agissant des services : l'articulation entre les services centraux, l'observatoire de la vie étudiante, et les scolarités des composantes, ainsi que le rôle de chacun, ne sont pas clairement explicités par l'établissement.

De manière générale, les données récoltées ne donnent pas lieu à des analyses approfondies et partagées qui permettraient de piloter le processus d'amélioration continue des formations. Ainsi, alors même que l'université déploie une politique volontariste d'attractivité des formations portée par le SCUIO-IP et une vice-présidence déléguée¹⁰⁶, les difficultés de recrutement que rencontrent certaines formations tournées vers l'ingénierie en licence ou en BUT¹⁰⁷ ne sont accompagnées, dans le rapport d'autoévaluation, d'aucune analyse visant à y remédier. De même, le devenir des étudiants de 1^{er} cycle et les suivis de cohorte ne sont pas analysés, ce qui compromet toute approche concertée du pilotage de l'offre de formation, que ce soit à l'échelle de l'Université de Toulouse ou bien à celle, plus large, du site. **Le comité estime qu'il est nécessaire que l'établissement comble ces manques, et exploite pleinement les données issues du système d'information décisionnel pour mettre en œuvre un pilotage stratégique et opérationnel de son offre de formation à son périmètre complet, en impliquant pleinement les composantes et l'établissement-composante. Cette démarche semble d'autant plus importante que les conséquences de la baisse annoncée de la démographie étudiante réclament que l'université dispose d'analyses prospectives les plus robustes possibles, et soit en mesure d'adapter l'offre de formation à de nouveaux enjeux d'attractivité et d'insertion.**

Les enquêtes d'insertion professionnelle, tout comme l'évaluation des enseignements par les étudiants, sont assurées au niveau central. Une charte de l'évaluation des formations a été élaborée et une campagne d'enquêtes en ligne a été mise en place (dont les résultats sont disponibles pour

¹⁰⁵ Projet connaissance des coûts et des activités à l'université.

¹⁰⁶ Les actions dans ce domaine s'ajoutent ou se combinent à celles de la Comue ; elles s'appuient sur le projet Acorda porté par la Comue (lauréat de l'AAP du PIA 3 Territoires d'innovation pédagogique), sur les cordées de la réussite, sur la présence à divers salons, sur des forums métiers et stages, et sur des ateliers pour les publics en reprise d'études.

¹⁰⁷ Dans les domaines électronique-électricité-automatique, génie électrique, physique, chimie, génie chimique (rapport d'autoévaluation, p. 65).

les conseils de perfectionnement). En complément, un kit *moodle* est disponible pour les enseignants-chercheurs souhaitant évaluer à l'échelle d'une UE leurs enseignements. À ce stade, cet outil n'est visiblement que peu mobilisé. Comme c'est souvent le cas, les taux de réponse demeurent faibles et l'Université de Toulouse indique, dans son rapport d'autoévaluation, avoir relancé « une réflexion sur l'évaluation des formations et des enseignements (outils, définition des questions, protocole et pilotage) » qui « devra tenir compte des avis et spécificités des composantes¹⁰⁸ ». **Le comité estime que cette démarche ne pourra être véritablement efficace que si, préalablement, l'université a pleinement affronté la question de la subsidiarité déjà évoquée dans ce rapport.**

En ce qui concerne la mesure de la soutenabilité des formations, plusieurs outils sont en place ou en développement. L'établissement a diffusé en 2021 une lettre de cadrage comportant des éléments relatifs à cette soutenabilité de l'offre de formation et une mesure en a été réalisée durant l'année 2022-2023. L'Université de Toulouse s'est désormais engagée dans une démarche visant à parvenir à une mesure des coûts complets de l'offre de formation. **Le comité ne peut qu'encourager l'université à conduire à son terme le plus rapidement possible cette démarche. Elle pourra ainsi disposer, avec les données par ailleurs enregistrées dans le système d'information décisionnel, d'une base robuste pour nourrir le dialogue avec les composantes et œuvrer à l'émergence d'un diagnostic partagé sur la pertinence et la performance de ses formations.**

Un renforcement significatif des capacités de pilotage de l'Université de Toulouse

1. Une trajectoire financière globalement maîtrisée

La qualité des documents budgétaires et comptables établis par l'Université de Toulouse, qui s'appuie pour les produire sur son système d'information décisionnel¹⁰⁹, permet d'avoir une image nette de la situation financière de l'université. L'exercice 2025¹¹⁰, premier budget de l'établissement public expérimental, prévoyait un déficit prévisionnel initial important (36,12 M€), qui a toutefois été progressivement résorbé au fil de l'exercice, lors de trois budgets rectificatifs, pour aboutir finalement à un solde budgétaire positif (+3,38 M€). Si cette trajectoire témoigne d'une montée en compétence du pilotage budgétaire infra-annuel, elle indique également qu'il subsiste des marges de progression importantes pour réduire l'écart entre, d'une part, ce qui est budgété lors du vote du budget initial et, d'autre part, ce qui est effectivement réalisé pour apprécier de manière plus réaliste, en début d'exercice, les réelles marges de manœuvre de l'Université.

Dans cette perspective, **le comité ne peut qu'encourager l'université à mettre en place avec les composantes, comme elle entend le faire, une contractualisation interne qui viendrait combler « l'absence de réel dialogue de gestion entre composantes et niveau central¹¹¹ ».** Cette évolution

¹⁰⁸ Rapport d'autoévaluation, p. 67.

¹⁰⁹ L'université s'appuie sur le SID de l'Université de Rennes (STERENNES).

¹¹⁰ Rapport de gestion 2025 présenté au Conseil d'administration du 9 mars 2025.

¹¹¹ Rapport d'autoévaluation, p. 66.

est non seulement cohérente avec le fonctionnement d'un EPE, fondé sur des principes de subsidiarité avec ses établissements-composantes et ses composantes, mais permettra en outre en principe d'allouer les moyens aux bons niveaux, en les ajustant de manière régulière dans le cadre de la contractualisation interne¹¹². Cette démarche devrait, à terme, contribuer à améliorer la qualité de la prévision budgétaire.

La situation financière constatée en fin d'exercice 2025 constitue un point d'appui pour la phase de préfiguration du futur grand établissement qui s'ouvre. Elle ne doit cependant pas masquer les contraintes structurelles qui pèsent sur la trajectoire de l'établissement avec un solde budgétaire et un résultat comptable (5,2 M€ en 2025) en baisse durant l'ensemble de la période. La dynamique des dépenses, en particulier de masse salariale (en hausse significative sous l'effet combiné des mesures nationales et de l'augmentation des effectifs), ainsi que le niveau élevé du taux de rigidité budgétaire¹¹³, limitent les marges de manœuvre à moyen terme, alors même que l'université doit financer son programme immobilier prioritaire estimé à 100 M€. Parallèlement, la forte montée en charge des opérations pluriannuelles, notamment dans le domaine immobilier et des grands projets comme les 17 projets du programme CMA actifs fin 2025 ou les projets lauréats du programme Tiris¹¹⁴, complexifie la programmation budgétaire et accroît la dépendance à des financements fléchés et à des calendriers d'exécution parfois contraints.

Pour préserver une situation financière soutenable, et en cohérence avec sa stratégie 2020-2030 visant à faire des ressources propres un « levier de développement¹¹⁵ », l'Université de Toulouse gagnerait à définir une trajectoire pluriannuelle d'évolution de ces ressources en intégrant l'ensemble des sources de revenus possibles. **Ainsi, l'université gagnerait non seulement, comme l'indique déjà son Comp¹¹⁶, à renforcer la dynamique engagée en matière de formation continue¹¹⁷, en sécurisant son modèle économique et en optimisant l'organisation de cette activité, mais encore à développer plus systématiquement la valorisation de son patrimoine (cf. *infra*) et à intensifier les actions de transfert, de partenariats et de valorisation issues de ses activités de recherche¹¹⁸. Cette démarche suppose un pilotage renforcé, une meilleure coordination des acteurs et l'affichage d'une véritable ambition en la matière.**

¹¹² L'UT affirme ainsi sa « volonté, en renforcement du principe de subsidiarité qui reste une ambition majeure à décliner dans les futurs COM, de mettre en œuvre des modes d'allocations des moyens plus dynamiques, assis sur des inducteurs de charge ou d'activité qui permettent de se dégager des schémas d'allocation historiques de la SCSP » (rapport d'autoévaluation, p. 26).

¹¹³ Ce taux mesure le poids des charges de personnel sur le montant des produits encaissables et son niveau de soutenabilité défini par le décret n° 2024-1108 du 2 décembre 2024 est fixé à 83%. Aux conditions de vote du budget initial 2025 de l'UT, ce seuil s'établissait à 79,90 % (annexe budget initial 2025, p. 40).

¹¹⁴ Rapport de gestion 2025 présenté au Conseil d'administration du 9 mars 2025.

¹¹⁵ Rapport d'autoévaluation, p. 7.

¹¹⁶ Contrat d'objectif, de moyens et de performance (Comp) 2025-2027.

¹¹⁷ L'activité de formation continue et d'apprentissage est prépondérante sur le total des ressources propres de l'UT. Au stade du budget initial, elle a été évaluée à 21 M€ dont 16 M€ au titre de l'apprentissage et 5 M€ au titre des actions de formation continue (annexe budget initial 2025, p. 30).

¹¹⁸ Objectif 2.2 du Comp 2025-2027.

2. Une stratégie immobilière clairement définie dans ses objectifs et ses modalités de mise en œuvre

L'élaboration du Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) 2024-2029 de l'Université de Toulouse s'est accompagnée de la mise au clair d'un état du patrimoine bâti de l'université, qui identifie notamment pour 22 % de celui-ci des enjeux de vétusté et d'inadaptation fonctionnelle, ainsi que des objectifs partagés avec les composantes pour sa requalification. La démarche de valorisation des espaces est engagée et la rationalisation de leur usage est un enjeu clairement identifié, au cœur du SPSI 2024-2029 qui met en œuvre une logique pluriannuelle intégrant la fonction immobilière à la stratégie globale de l'Université de Toulouse¹¹⁹. Une trajectoire financière pluriannuelle soutient ce SPSI, en intégrant les coûts du plan Gros entretien et renouvellement, les possibilités de financement externes et les possibilités de valorisation.

Compte tenu du travail effectué en matière de structuration de la politique immobilière, le comité rejoint la conclusion de l'Université de Toulouse lorsque celle-ci indique qu'elle « estime disposer des conditions pré-requises pour engager une dévolution de son patrimoine¹²⁰ ». L'établissement ne prévoit pas toutefois à ce stade de demander cette dévolution pour la période couverte par le SPSI 2024-2029.

3. Une gouvernance des systèmes d'information en place, mais qui ne permet pas d'accéder à une vision globale des projets numériques menés au sein de l'Université

Le système d'information de l'Université de Toulouse repose sur les logiciels fournis par l'Agence de mutualisation des universités et des établissements d'enseignement supérieur ou de recherche (Amue). L'établissement rencontre des difficultés similaires à celles d'autres universités pour passer à SIFAC+¹²¹ ou pour utiliser PEGASE, qui n'est pas encore déployé. Sont en revanche opérationnels l'outil Système de gestion des charges d'enseignement, développé localement, qui permet de disposer d'une bonne appréciation de la soutenabilité de l'offre de formation, et le système d'information décisionnel développé par l'Université de Rennes (STERENNES).

Le rapport d'autoévaluation de l'Université de Toulouse souligne que la structuration de la gouvernance du système d'information, adoptée en 2019 pour la période 2022-2027, et fondée sur trois comités¹²² et sur un dialogue de gestion complété par la construction du Schéma directeur du numérique, n'a toujours pas permis d'accéder à une vision globale des projets de l'établissement et des moyens financiers alloués aux composantes universitaires¹²³. Pour tenter de remédier à cette situation, une nouvelle organisation pour le recueil et le suivi des demandes de projets a été mise en place en 2024. Ces difficultés rencontrées dans le dispositif global de pilotage de la fonction SI

¹¹⁹ Rapport d'autoévaluation, p. 33.

¹²⁰ Rapport d'autoévaluation, p. 34.

¹²¹ Réouverture en production au 15 avril 2026 après une interruption de service de 3,5 mois.

¹²² Le Comité stratégique du numérique, le Comité de direction opérationnel, les Comités d'usagers thématiques.

¹²³ Rapport d'autoévaluation, p. 24.

renvoient directement à une recommandation formulée par la Cour des comptes en 2022, qui demandait « d’assurer la mutualisation des moyens informatiques entre l’Université et les composantes en commençant par la mise en place d’un schéma directeur informatique¹²⁴ ». La Cour des comptes insistait également sur le fait que l’absence de vision globale sur les projets et les équipements informatiques présentait « un risque sur la sécurité informatique¹²⁵ ».

Dans le prolongement de ces observations, **le comité recommande à l’établissement de renforcer la gouvernance des systèmes d’information en établissant une cartographie consolidée et actualisée des projets, des infrastructures et des équipements numériques à l’échelle de l’établissement, et qui inclue les composantes. Cette démarche devrait aussi s’accompagner de la mise en place d’un pilotage unifié de la cybersécurité, permettant d’identifier les vulnérabilités, de définir des investissements prioritaires et d’assurer une gestion coordonnée des risques.**

Dans le domaine de la sensibilisation et de l’appropriation des usages de l’intelligence artificielle générative, la stratégie de l’Université de Toulouse est en cours de définition, dans l’objectif de délimiter un cadre d’usage partagé (éthique, juridique et pédagogique), d’accompagner la montée en compétences des personnels et des étudiants, et d’identifier des cas d’usage prioritaires en lien avec les missions de formation, de recherche et de gestion. **Le comité recommande d’accélérer la formalisation et le déploiement opérationnel de cette stratégie en matière d’intelligence artificielle générative, en fixant un calendrier resserré, en identifiant des cas d’usage à fort impact qui sont prioritaires et en mobilisant des moyens spécifiques. Cette démarche devrait permettre de dépasser le stade de la sensibilisation pour engager rapidement des expérimentations à l’échelle de l’établissement et en tirer des retours d’expérience.**

4. Une politique de ressources humaines volontariste, mais encore en cours de structuration pour accompagner les transformations de l’établissement

La politique en matière de ressources humaines s’est structurée autour de deux objectifs principaux : d’une part, améliorer la qualité de vie et les conditions de travail, notamment grâce au renforcement de la prévention des risques psychosociaux, du développement de dispositifs favorisant la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle, et des actions en matière de santé au travail ; d’autre part, renforcer l’attractivité des emplois au sein de l’université et favoriser la fidélisation des personnels. Ces orientations s’inscrivent dans un contexte de transformation institutionnelle, qui constitue à la fois un facteur d’attractivité et un facteur d’incertitude en matière de fidélisation des personnels et de lisibilité des perspectives professionnelles.

L’attention portée par l’Université de Toulouse au bien-être au travail s’inscrit dans la durée. Elle s’est notamment traduite par la mise en place, durant la période antérieure d’évaluation, d’une crèche universitaire qui a contribué à l’amélioration de la qualité de vie des personnels. Plus récemment, l’établissement a engagé des actions articulant bien-être et activité physique, dans le cadre d’un plan

¹²⁴ Rapport d’observation définitive de la Cour des Comptes sur les exercices 2016 à 2022, p. 38.

¹²⁵ Rapport d’observation définitive de la Cour des Comptes sur les exercices 2016 à 2022, p. 43.

d'activité physique de prévention, avec la mise en œuvre d'initiatives encourageant la pratique quotidienne d'une activité physique sur le temps de travail. Ces actions s'inscrivent dans une démarche plus globale de structuration de la politique de qualité de vie et des conditions de travail, comprenant notamment la réalisation d'un diagnostic reposant sur un baromètre réalisé en 2024 et l'élaboration d'un plan d'action comprenant une vingtaine de mesures (droit à la déconnexion, formation des encadrants, mise en place de dispositifs de reconnaissance, accompagnement des parcours, par exemple).

Les entretiens menés par le comité ont mis en évidence des enjeux importants en matière de fidélisation et de gestion des parcours professionnels, dans un contexte d'incertitude marqué par un turn-over significatif sur les fonctions de direction notamment, au sein de la Comue dont les compétences sont en cours de transfert à l'université (départ récent des directions opérationnelles et de la direction générale des services, DGS¹²⁶), comme au sein de l'université elle-même (absence de direction générale des services pendant plus de deux années). **Le comité estime que, dans le contexte marqué par le projet de transformation en grand établissement, il serait nécessaire de cultiver le sentiment d'appartenance à l'Université de Toulouse, et de développer une marque employeur, ainsi que des dispositifs d'accompagnement des carrières (onboarding, parrainage, suivi individualisé), qui demeurent encore peu mobilisés à ce stade.** Il observe toutefois que des efforts ont été déployés pour renforcer l'attractivité des parcours, notamment pour les personnels contractuels, dans un contexte de concurrence accrue avec d'autres employeurs publics et parapublics (même si des difficultés persistent en ce qui concerne certains profils techniques ou dans certaines disciplines).

Si l'établissement a engagé une démarche de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEC), dont une première étape a consisté en la réalisation d'une cartographie des emplois, celle-ci n'est pas encore pleinement déployée. Les travaux de préfiguration liés à l'intégration des personnels de la Comue et à l'évolution de l'organisation interne (voir *infra*) soulignent la nécessité de disposer à brève échéance d'une vision plus prospective des emplois et des compétences, ainsi que d'une meilleure articulation entre les besoins stratégiques de l'établissement et les politiques de recrutement et de formation. Dans ce contexte, **le comité considère que la poursuite de l'opérationnalisation de la GPEC constitue un enjeu prioritaire.**

5. Une phase de préfiguration de l'organisation cible sous fortes contraintes calendaires, porteuse de risques pour la trajectoire et les collectifs de travail

La phase de préfiguration de l'organisation qui devra permettre à l'Université de Toulouse d'intégrer les activités de la Comue suppose un calendrier dont on a déjà souligné le caractère extrêmement resserré, avec une date butoir fixée au 31 décembre 2027 et une montée en charge progressive dès 2026. Les enjeux sont particulièrement importants au risque, s'ils ne sont pas appréhendés au bon niveau et dans toute leur complexité, de fragiliser la trajectoire institutionnelle. Parmi les principaux

¹²⁶ Départ de la DGSA en charge des ressources de la Comue en avril 2026.

sujets figurent l'intégration de l'ensemble des projets en cours portés par la Comue dans les systèmes de gestion et la comptabilité de l'université, la reprise du plan campus et de ses reliquats, l'intégration des infrastructures numériques structurantes (université numérique, data center régional¹²⁷), ainsi que la préservation des compétences nécessaires à la continuité des services. Ces sujets, au cœur du plan de transition structuré par thématiques et impliquant l'ensemble des fonctions support et métiers, supposent une forte coordination et une capacité à articuler des dimensions stratégiques, organisationnelles, techniques et humaines.

La démarche de préfiguration mise en œuvre suppose des échéances très brèves pour la définition des organisations-cibles, avec une remise des premières propositions attendue dès juin 2026, des organigrammes-cibles à l'été et une étude d'impact finalisée à l'automne¹²⁸. Ce calendrier défini pour produire les schémas organisationnels et préparer les transferts contraste avec un temps nécessairement long d'appropriation pour les personnels, qui restent en outre, à ce stade, dans une situation d'incertitude quant à leur positionnement futur, leurs missions et leurs perspectives professionnelles. Dans ce contexte, de multiples risques apparaissent, en plus du risque politique d'une diminution de la confiance de la part des établissements-membres de la Comue, déjà identifié (voir *supra*) : risque opérationnel lié à la continuité de service lors des transferts, risque organisationnel lié à une définition insuffisamment stabilisée des cibles, risque humain lié à la perte de compétences-clés ou à une démobilisation des équipes, et plus largement risque de fragilisation du collectif de travail dans un contexte de transformation profonde. La réussite de cette phase reposera non seulement sur la qualité des dispositifs techniques et organisationnels mis en place (procédures, outils, pilotage par la donnée), mais également sur la capacité de l'établissement à associer étroitement les personnels, à sécuriser les parcours et à donner de la visibilité sur les trajectoires individuelles et collectives.

Le comité recommande ainsi de sécuriser la phase de préfiguration en articulant étroitement le calendrier opérationnel des transferts avec un dispositif renforcé d'accompagnement des personnels, incluant une communication régulière et partagée tant vers les personnels de la Comue que de l'université, une explicitation rapide des organisations-cibles et des perspectives individuelles, ainsi qu'un suivi des risques en matière de ressources humaines et organisationnels.

¹²⁷ A l'échelle du site, la stratégie de fourniture de services numériques s'est structurée autour de deux initiatives majeures : (1) l'Université Numérique Régionale portée par la Comue qui mutualise les besoins essentiels (messagerie, outils collaboratifs, portail de formation, licence Zoom) et (2) un Data Center régional (Drocc), labellisé en 2020, associant dix-huit établissements et organismes, qui a bénéficié de 5 M€ de subventions pour déployer ses services. Depuis 2023, quatre d'entre eux sont pleinement opérationnels, générant 900 k€ de recettes directes en 2024 (hors refacturation électrique), et mobilisant à ce jour 6,5 ETP. RAE de la Comue, p. 20.

¹²⁸ Cadrage de la préfiguration, 5 mars 2026.

Synthèse évaluative sur l'École d'ingénieurs de Purpan

L'École d'ingénieurs de Purpan, créée en 1919 par des agriculteurs et des éducateurs jésuites, est une école qui forme principalement des ingénieurs dans les secteurs de l'agronomie, de l'agroalimentaire, des sciences du vivant, de l'environnement et de l'agriculture. Rattachée institutionnellement à l'institut national polytechnique de Toulouse (Toulouse INP) de 2011 à 2024 et bénéficiant depuis 2017 du label Eespig¹²⁹, l'EIP est devenue établissement-composante de l'EPE Université de Toulouse le 1^{er} janvier 2025. Elle est placée sous tutelle du ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire. L'école est principalement située à Toulouse, mais dispose d'un site délocalisé à Seysses depuis 1973. Ce site abrite un domaine agricole¹³⁰ qui est l'une des deux seules fermes expérimentales, propriété d'une école d'ingénieurs, en France.

L'École d'ingénieurs de Purpan accueille chaque année près de 1 700 étudiants dans ses différentes formations (du Bac+3 au Bac+5), dont 23 % de boursiers. Elle compte près de 180 salariés et la quasi-totalité de ses 56 enseignants-chercheurs est intégrée dans des unités de recherche¹³¹.

L'École d'ingénieurs de Purpan est bien intégrée sur son territoire. Elle a su tisser des relations avec les milieux économiques, qui conduisent à une insertion professionnelle de qualité de ses diplômés. Grâce à une stratégie ambitieuse, l'école a su développer et diversifier son offre de formation. Celle-ci reste cependant très fragile face à la menace que fait peser la conjonction de la baisse démographique, de la baisse des soutiens de l'État à l'apprentissage et l'attractivité décroissante des filières agronomiques.

L'École d'ingénieurs de Purpan propose une approche de la recherche guidée par les objets plus que par les disciplines, en bonne adéquation avec les enjeux du territoire. Cette approche nécessite toutefois d'être soutenue par des investissements en ressources humaines en accord avec les ambitions de l'école, et d'être également renforcée par une réflexion collective plus poussée avec les autres acteurs du site relevant du secteur de l'agriculture et de l'alimentaire.

Même si on doit souligner qu'elle est encore récente, l'intégration de l'École d'ingénieurs de Purpan en tant qu'établissement-composante de l'Université de Toulouse demeure pour le moment uniquement formelle. Aucun élément visible ne permet d'en mesurer la traduction réelle en matière de transferts de compétences et de subsidiarité.

¹²⁹ Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général.

¹³⁰ Le domaine de Lamothe qui compte 250 hectares de culture et regroupe 120 vaches laitières.

¹³¹ 54 enseignants-chercheurs sont, soit membres d'une des unités dont l'école est soit tutelle (2) soit co-tutelle (3), soit membres d'une unité dans le cadre d'une convention d'accueil (5).

Forces principales

- Ces dernières années, **l'École d'ingénieurs de Purpan a su déployer une stratégie ambitieuse dans le domaine de la formation¹³², qui s'est traduite par une croissance forte de ses effectifs étudiants (+40% depuis 2019).** Son offre de formation est complémentaire à celle de l'Université de Toulouse, diversifiée¹³³, et répond aux attentes des partenaires économiques.
- **L'École d'ingénieurs de Purpan dispose d'un domaine qui permet tout à la fois d'expérimenter la production agricole (animale et végétale) en appui à la pédagogie et de favoriser le transfert de la recherche grâce au « Pôle de Recherche et d'expérimentation de Lamothe¹³⁴ ».** Cette spécificité contribue à la reconnaissance de l'école et pourrait être une des valeurs ajoutées de l'EIP dans le cadre de son intégration au sein de l'Université de Toulouse comme établissement-composante.
- **L'École d'ingénieurs de Purpan revendique une spécificité de la recherche par objets en lien avec les besoins du terrain plus que par disciplines,** ce qui permet des approches multidisciplinaires et une bonne adéquation avec les attentes du territoire et des partenaires extérieurs. Cette démarche est en accord avec les principes systémiques qui sous-tendent la démarche de l'ingénierie.
- Depuis 2019, **l'École d'ingénieurs de Purpan s'est engagée dans un projet « Responsabilité Sociale des Entreprises » ambitieux et structurant pour l'établissement,** qui s'est concrétisé en 2025 par l'obtention du label ISO 26000 (label « engagé RSE niveau confirmé », réputé comme très exigeant). Les axes choisis (vision holistique des filières biodiversité et environnement, transition agroécologique et adaptation aux changements climatiques) sont en phase avec ce que l'on attend d'une école d'ingénieur dans le secteur agricole et agroalimentaire.

Faiblesses appelant une vigilance particulière

- **L'intégration de l'École d'ingénieurs de Purpan en tant qu'établissement-composante de l'Université de Toulouse tarde à produire des effets tangibles, tant sur le plan du transfert des compétences et des relations de subsidiarité que du point de vue des actions concrètes engagées.** L'école attend de cette intégration un renforcement de sa visibilité (notamment à l'international) par rapport à sa situation précédente au sein de l'INP Toulouse et, en recherche, un rapprochement avec les sciences fondamentales. Si

¹³² En 2020, l'école a créé son CFA pour pouvoir proposer ses formations par la voie de l'apprentissage (ouverture du diplôme d'ingénieur en formation initiale sous statut d'apprenti) et a ouvert en 2021 un Bachelor en Sciences et Ingénierie - Agronomie et Agroalimentaire.

¹³³ Bachelor et diplôme d'ingénieur tous deux accrédités par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI).

¹³⁴ Ce pôle regroupe la plateforme « Agronomique, de Physiologie & d'Amélioration des plantes » (micro-parcelles, serre, chambres de culture, phytotrons), la Plateforme « Vaches Laitières & Aviculture » et la chaire Biodiversité (plantations/restauration de haies, creusement de mares, sanctuarisation d'une forêt ancienne et mature de 10 ha, arboretum du parc du château du Campus de Lamothe).

l'on voit bien, pour l'École d'ingénieurs de Purpan, la valeur ajoutée potentielle de ce choix, la réciproque est moins évidente s'agissant de l'Université de Toulouse. Ainsi, l'affirmation selon laquelle l'EIP permet à l'université de renforcer l'impact de ses recherches dans les domaines agricoles et agroalimentaires¹³⁵ reste formelle, et ne s'accompagne ni d'actions concrètes, ni de moyens permettant à l'école d'assumer cette ambition que ne lui a pas déléguée l'Université de Toulouse.

- Le modèle économique de l'École d'ingénieurs de Purpan est fortement dépendant de sa capacité à maintenir des effectifs étudiants en accord avec son ambition et ses moyens. Après une période de forte croissance de ses effectifs qui a conduit à une forte augmentation des charges de fonctionnement (plus de 50%) et des personnels salariés (+36%) notamment d'enseignants et d'enseignants-chercheurs, **le modèle économique de l'école est fragilisé par le triple effet de la baisse démographique, de la baisse d'attractivité des filières agronomiques et du retrait de l'État sur le soutien aux filières en apprentissage**. On observe d'ailleurs désormais une baisse des effectifs primo-entrants.

Recommandations principales

- **Poursuivre l'approche de la recherche par objet et s'en servir comme point d'appui pour, d'une part, définir ce que l'École d'ingénieurs de Purpan peut apporter à l'Université de Toulouse en matière de valorisation et d'innovation et, d'autre part, articuler davantage la stratégie de recherche en relation avec les autres établissements du site relevant du secteur de l'agriculture et de l'agro-alimentaire** (InraE, Ensai, Envst, Ensfea). Dans cette perspective, l'intégration des enseignants-chercheurs de l'école dans les UMR du site qui ont une approche plus disciplinaire nécessite de faire l'objet d'une vigilance particulière.
- **Renforcer la spécificité de la recherche de l'École d'ingénieurs de Purpan**, en mettant en place des dispositifs permettant aux enseignants-chercheurs de dégager davantage de temps pour les activités scientifiques, et en envisageant un resserrement des axes de recherche qui sont aujourd'hui au nombre de 15 pour moins de 60 personnels.
- Dans le contexte de recul du nombre d'étudiants primo-entrants, **s'engager dans une réflexion sur les enjeux d'attractivité des filières agronomiques à l'échelle du site, avec les autres acteurs du domaine (dont l'ENVST, ENSAT et l'ENSFEA)**. Si l'école participe bien au niveau national à la réflexion sur ces enjeux (au sein du CMA Avenir Agro porté par AgroParisTech et regroupant 26 établissements d'enseignement supérieur publics et privés), des démarches coordonnées entre les établissements du domaine à l'échelle du territoire (par exemple en direction des lycées de la région) apparaissent en effet

¹³⁵ Rapport d'autoévaluation, p. 6.

souhaitables. Le positionnement actuel de l'offre de bachelor de l'école¹³⁶ nécessitera également d'être interrogé en fonction de l'évolution de l'attractivité de l'École d'ingénieurs de Purpan et du devenir des diplômés, et en lien avec les perspectives qu'ouvre son intégration dans l'offre de formation de l'Université de Toulouse (passerelles, articulation avec les licences professionnelles).

- **Définir formellement les relations de subsidiarité entre l'École d'ingénieurs de Purpan et l'Université de Toulouse** et identifier des actions concrètes en matière de formation, de recherche et d'innovation qui permettent d'exploiter la valeur ajoutée que représente l'intégration de l'école en tant qu'établissement-composante de l'université.

Conclusion du comité d'experts sur le renouvellement du statut d'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (Eespig)

Le comité d'évaluation considère que l'École d'ingénieurs de Purpan satisfait aux exigences requises par le statut d'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général. L'école remplit en effet ses missions en matière de formation d'ingénieurs, d'activité de recherche en appui de la formation, et elle prend part à l'activité de son territoire.

Cependant, deux points de vigilance doivent être pris en considération par l'École d'ingénieurs de Purpan : un recrutement d'étudiants récemment à la baisse et un risque de fragilisation de la formation d'ingénieurs sous statut d'apprenti du fait de la baisse des aides gouvernementales à l'apprentissage. Ces deux phénomènes risquent à terme de peser sur le modèle économique de l'école et de réduire notamment les ressources dont celle-ci dispose pour poursuivre sa stratégie de recherche.

¹³⁶ Désormais constituée du bachelor en Sciences et Ingénierie - Agronomie et Agroalimentaire que l'EIP a décidé de maintenir, et, à partir de la rentrée 2026 de la troisième année du « Bachelor Agro » créé dans le cadre de la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture (LOSARGA) promulguée en mars 2025. Le « Bachelor Agro » est un nouveau diplôme national de niveau bac +3 conférant le grade de licence.

Table des matières

Avis du comité	3
Forces principales.....	5
Faiblesses appelant une vigilance particulière.....	6
Recommandations principales	8
Présentation de l'établissement	10
Caractérisation de l'Université de Toulouse	10
Caractérisation de la Comue de Toulouse.....	13
Recommandations de la précédente évaluation	15
Rapport d'autoévaluation et visite de l'établissement	16
Avis développé sur l'établissement	18
L'ambition de rassembler autour d'un projet intégrateur dont les contours restent à préciser et qui nécessite une transformation de l'organisation et de la gouvernance de l'établissement	18
Des attentes fortes de la part des partenaires du site pour poursuivre et renforcer le travail collectif engagé dans le cadre de la Comue.....	23
Des pôles de recherche qui constituent les points d'appui solides de la dynamique scientifique du site	25
Une stratégie internationale qui reste à construire et à porter à la hauteur de la qualité scientifique du site	34
Des dispositifs pertinents de soutien à la vie étudiante, mais peu utilisés.....	39
Une offre de formation de qualité, dont l'amélioration nécessite désormais la définition d'une politique partagée à l'échelle de l'établissement et un renforcement du pilotage.....	42
Un renforcement significatif des capacités de pilotage de l'Université de Toulouse.....	49
Synthèse évaluative sur l'École d'ingénieurs de Purpan	55
Forces principales.....	56
Faiblesses appelant une vigilance particulière.....	56
Recommandations principales	57
Conclusion du comité d'experts sur le renouvellement du statut d'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (Eespig)	58
Table des matières	59
Observations du président de la Comue de Toulouse et de la présidente de l'établissement public expérimental Université de Toulouse	60

Observations du président de la Comue de Toulouse et de la présidente de l'établissement public expérimental Université de Toulouse



Toulouse, le 01/10/2029

La présidente de l'Université de Toulouse,
Le président de la ComUE de Toulouse,
Le directeur de l'Ecole d'ingénieurs Purpan,

NOTE

à Monsieur le Directeur
du département Établissements du HCERES

Objet : Lettre de réponse de l'établissement relative au rapport d'évaluation définitif

Monsieur le Directeur,

L'Université de Toulouse, la Comue de Toulouse et l'Ecole d'ingénieurs de Purpan remercient le comité d'évaluation pour le travail conduit ainsi que pour les analyses et recommandations formulées dans le rapport définitif. Elle relève notamment la reconnaissance des atouts du site, de la qualité de son potentiel scientifique, du rôle structurant et des succès de la Comue, de la richesse de l'offre de formation, un secteur de la Santé revivifié ainsi que du renforcement des capacités de pilotage de l'Université.

L'évaluation est intervenue à un moment particulièrement évolutif de la trajectoire institutionnelle de l'Université de Toulouse. Les rapports d'autoévaluation ont été remis en juin 2025 et la visite du comité s'est déroulée en avril 2026, alors que plusieurs décisions structurantes étaient en cours de préparation ou de mise en œuvre. L'Université prend acte de ce contexte temporel, que le rapport définitif souligne lui-même, et souhaite inscrire ses observations dans la dynamique de transformation engagée depuis lors. A titre d'exemple, il convient de noter que huit établissements associés ont depuis exprimé leur intention de devenir établissements-composantes et pour ce faire à travailler avec l'UT et l'EI Purpan le cadre statutaire nécessaire.

Faire de la transformation institutionnelle un levier de cohésion et de coopération du site

L'Université entend poursuivre la construction d'un projet fédérateur reposant sur les complémentarités entre ses composantes, les établissements-composantes et établissements et organismes partenaires et associés.

Le futur modèle vise une organisation permettant de renforcer les coopérations, les mutualisations et les politiques communes lorsqu'elles apportent une réelle valeur ajoutée.

La transformation institutionnelle doit permettre de non seulement préserver et valoriser les compétences collectives constituées à l'échelle du site et d'assurer la continuité des missions développées par la Comue, mais aussi de renforcer la lisibilité des responsabilités.

Cette logique doit contribuer à conforter l'Université de Toulouse dans son rôle d'animation et de structuration collective du site. Pour mémoire, les statuts de 2025 décrits par le rapport comme une « *modification minimale des statuts qui n'anticipent pas assez la mission de chef de file* » ne sont que la conséquence de la coexistence d'une Comue expérimentale qui exerce juridiquement cette compétence, qui plus est sur un périmètre différent de celui des établissements associés ou

partenaires de l'UT. Juridiquement, les statuts de 2025 ne pouvaient affirmer plus pleinement cette mission de chef de file sauf à poser le conflit juridique de deux établissements ayant une compétence identique sur le même territoire, difficulté relevée par le service juridique de la DGESIP et qui avait donc conseillé cette rédaction « minimaliste ».

Par ailleurs, l'Université partage avec le comité l'enjeu majeur que constitue la réussite de la transformation institutionnelle et organisationnelle engagée en vue de l'intégration des activités de la Comue. Depuis les rapports d'autoévaluation et la visite du comité, la démarche de préfiguration et le plan de transition ont été poursuivis afin de préparer conjointement l'évolution des organisations, le transfert des activités et des projets et l'accompagnement des personnels.

L'Université partage pleinement l'attention portée par le comité à la préservation des compétences et expertises développées au sein de la Comue.

Par ailleurs, si « *la définition du périmètre du futur du grand établissement, et celle de la place que les acteurs académiques y occuperont [étaient] encore floues* » lors de la rédaction du rapport et que l'université y est décrite comme peinant « *à formaliser un projet commun capable de susciter l'enthousiasme des communautés impliquées et de créer une dynamique collective vertueuse* », il convient de noter que la signature par huit associés de lettres d'intentions à devenir établissements-composantes démontre que les faiblesses pointées sont désormais en voie d'être dépassées.

Consolider un modèle de gouvernance fondé sur le pilotage et la subsidiarité

L'Université retient comme un enjeu central la nécessité de poursuivre le renforcement de son modèle de gouvernance et de pilotage.

Elle partage l'objectif formulé par le comité d'une traduction plus opérationnelle du principe de subsidiarité. Celui-ci doit permettre de définir progressivement les responsabilités exercées aux différents niveaux de l'établissement, les modalités de coopération entre domaines, directions et composantes, ainsi que les relations avec les établissements-composantes et établissements et organismes partenaires et associés. Concernant la faiblesse d'une « intégration de l'École d'ingénieurs de Purpan inachevée », il convient de noter qu'un dialogue stratégique du 20 janvier 2026 est en train de se concrétiser en feuille de route pluriannuelle définissant un certain nombre de projets communs.

L'Université entend ainsi conjuguer une stratégie et des objectifs partagés avec des responsabilités exercées au niveau le plus pertinent dans un cadre garantissant la cohérence d'ensemble et la capacité d'action collective.

Sur le plan du numérique, l'Université de Toulouse fait du renforcement de la gouvernance du numérique un levier essentiel de sa transformation et de la sécurisation de ses activités. Elle poursuivra les réalisations opérationnelles directes et des gains propres à la mutualisation des ressources (par exemple à l'échelle du site pour l'UNR, à celle de la région Occitanie pour le Drocc), la structuration d'un pilotage stratégique et partagé de ses projets et de ses systèmes d'information, le tout en cohérence avec les priorités de l'établissement. Cette dynamique s'accompagnera d'un renforcement du pilotage de la cybersécurité, permettant de mieux coordonner la prévention et la gestion des risques, d'identifier les vulnérabilités et de prioriser les investissements.

Préserver les dynamiques collectives du site

L'Université partage l'appréciation positive portée par le comité sur les dynamiques collectives développées au cours de la période, notamment la capacité des pôles de recherche et du programme TIRIS à impulser et structurer de nouveaux élan (à titre d'exemple, une politique « science avec et pour la société » largement renouvelée).

Elle retient la recommandation visant à conforter le rôle structurant des six pôles de recherche. Ceux-ci constituent un acquis majeur de la dynamique de site et un point d'appui pour articuler les forces scientifiques des établissements et organismes autour de priorités partagées, illustré aujourd'hui par leur rôle central dans l'émergence de « Centres Interdisciplinaires de l'Université de Toulouse ».

Concernant l'axe relatif aux filières agricoles, agroalimentaires et environnementales, l'Université souhaite toutefois apporter une mise en perspective. Cet écosystème ne résulte pas de la seule intégration récente de l'École d'ingénieurs de Purpan. Il repose sur des coopérations scientifiques plus anciennes entre plusieurs établissements et organismes du site. L'intégration de Purpan constitue dans ce contexte un facteur supplémentaire de structuration et de visibilité d'un potentiel scientifique déjà constitué. L'Université entend poursuivre, avec les partenaires concernés, le renforcement de cette dynamique.

Renforcer l'articulation des politiques académiques

Formation

En matière de formation, l'Université partage la nécessité de franchir une nouvelle étape dans le pilotage collectif de l'offre. Elle souligne néanmoins que cette évolution est déjà engagée. La lettre de cadrage de l'offre de formation pour l'accréditation 2027-2031 traduit notamment la prise en compte des transitions écologiques et sociétales, de l'intelligence artificielle et du numérique ainsi que de l'approche par compétences.

L'enjeu est désormais de consolider cette dynamique en articulant plus fortement stratégie d'établissement, responsabilités des composantes, connaissance des trajectoires étudiantes, évaluation des formations et soutenabilité de

l'offre. La réflexion engagée sur la coordination de la formation à l'échelle du site (par exemple, la mise en place de « Collèges de Formation ») participe également de cette évolution.

Liens avec les acteurs économiques

En matière de liens avec les entreprises, l'Université note avec plaisir le témoignage de la qualité des actions en cours et le désir d'une coopération plus large. En termes de lisibilité, la montée en puissance du PUI « UT Innovation » contribue activement à lever le frein de la dispersion des acteurs académiques, comme souligné par l'ANR lors de leur évaluation de mi-parcours rendu en juin 2026. Par ailleurs, le nouveau « Carnot de site » consolide la vision et le pilotage des actions de recherche partenariale à l'échelle du site. Enfin, l'articulation forte entre le PUI et TIRIS offre l'opportunité de développer une politique de « partenariats » qui engage de façon coordonnée un ensemble large d'acteurs socio-économiques.

Europe et international

L'Université partage l'objectif d'une stratégie internationale plus lisible, plus sélective et mieux articulée aux priorités scientifiques et de formation.

Cette nouvelle étape pourra s'appuyer sur un ensemble de compétences et de dispositifs déjà constitués à l'échelle du site et la mise en place d'un comité thématique « RI » comme le prévoit le règlement intérieur de l'UT (article 25). Les actions développées par la ComUE en matière de montage et de gestion de projets européens, les réseaux de coopération internationale, l'alliance UNIVERSEH et les dispositifs d'accueil et de mobilité constituent des acquis qu'il importe de préserver et de renforcer dans le cadre de la transformation institutionnelle. Nous notons par ailleurs le rôle accru des pôles de recherche dans la définition de la trajectoire de développement de l'alliance.

L'objectif est donc de mieux articuler les compétences existantes, de hiérarchiser les partenariats et les priorités et de renforcer leur inscription dans une stratégie institutionnelle commune afin de renforcer la visibilité et l'influence de l'Université de Toulouse.

Conclusion

L'Université de Toulouse considère l'évaluation du HCERES comme un point d'appui pour la nouvelle étape de sa transformation. Elle mesure les évolutions qui restent à conduire et entend s'appuyer sur les acquis construits depuis la création de l'EPE pour consolider un modèle institutionnel plus lisible, plus intégré dans son fonctionnement et plus fortement piloté.

À l'horizon 2028, l'ambition est de disposer d'une Université pleinement en capacité de piloter et d'animer ses forces académiques, de renforcer les coopérations à l'échelle du site et de porter avec ses partenaires une ambition scientifique, de formation et de rayonnement commune.

Dans cette perspective, les recommandations formulées par le comité contribueront à nourrir les travaux en cours et à accompagner la construction progressive du futur Grand Établissement.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Odile Rauzy

Présidente
de l'Université de Toulouse



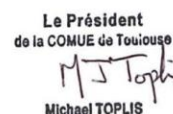
Michael Mourez

Directeur
de l'Ecole d'ingénieurs Purpan



Michael Toplis

Président
de la ComUE de Toulouse



Les équipes du Hcéres ont accompagné cette évaluation :

- **Monsieur Nicolas Chaigneau**, conseiller scientifique coordonnateur,
- **Monsieur Alexey Lukashkin**, chargé de projet référent.

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par la présidente du Hcéres.

Ce rapport d'évaluation correspond aux exigences de qualité et de rigueur du Hcéres.

Pour le Hcéres

Coralie Chevallier, Présidente

